

2021

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Budget Principal et Budget annexe « activités spectacles »



©Lionel Pagès/ville de Cergy



Sommaire

PREAMBULE	2
SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
I. Evolution des principales recettes	4
1. Les produits de gestion courante représentent 7,28 % des recettes de fonctionnement.	5
2. Les contributions directes et impôts divers représentent 60,22% des recettes de fonctionnement.	5
3. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est constituée de deux parts :	6
4. Les participations	7
5. Les autres attributions et participations	7
II. Dépenses	7
1. Les dépenses de gestion courante (011 et 65)	8
2. Les dépenses de personnel (012)	8
3. Les frais financiers (66)	8
SECTION D'INVESTISSEMENT	9
I. Le financement des investissements	9
1. Les subventions.....	9
2. Le Fonds de Compensation de la TVA.....	10
3. L'emprunt.....	10
II. Les dépenses d'équipement - PPI 2016-2020.....	10
LA DETTE	17
<i>BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES.....</i>	19
ANNEXE 1 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	20

PREAMBULE

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire. Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

La présentation du compte administratif répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité

Le compte administratif constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable. Ces deux documents doivent être en concordance.

Les comptes qui sont soumis aujourd'hui à votre approbation sont le Compte de Gestion élaboré par le Trésorier Comptable Payeur et le Compte Administratif (CA) de l'exercice 2021 établi par la Ville de Cergy en tant qu'ordonnateur. Ces comptes sont en parfaite concordance l'un avec l'autre.

Le budget total voté pour l'exercice 2021 s'élevait à 114 397 090,13 €

Au 31 décembre 2021, ce budget est réalisé à 88,29% en dépenses et 99,84 % en recettes.

Malgré deux années consécutives de crise sanitaire, l'analyse du compte administratif 2021 confirme la confortation de la situation financière de la ville, traduction de choix de gestion de la majorité municipale.

L'analyse des résultats 2021 indique un excédent net (c'est-à-dire après couverture des restes à réaliser) du budget principal de 7 584 145,01 €.

Le montant total des dépenses réalisées représente (avec déficit reporté) 100 998 380,72€.

Les sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Fonctionnement (y compris résultat n-1)	75 701 829,00	92 521 522,00
Evolution CA 2021/CA 2020	2,83%	5,03%
Investissement (y compris résultat n-1 / hors reports)	25 296 552,00	21 691 010,00
Evolution CA 2021/CA 2020	-13,20%	-1,12%
TOTAL (hors reports)	100 998 381,00	114 212 532,00

Mouvements réels

		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	Dépenses des services	23 091 837	Recettes des services	5 604 040
	Masse salariale	51 961 070	Remboursement salaires	939 092
	Charges financières	526 446	Impôts et taxes	52 854 732
	Charges exceptionnelles	122 476	Dotations et participations	27 591 955
			Autres recettes	785 403,28
	Total dépenses (Hors 775)	75 701 829,11	Total recettes (Hors 775)	87 775 222,79
			Reprise résultat 2020	4 662 167
		Cessions 775	84 132	
		EPARGNE BRUTE 2021	12 073 393,68	
Investissement	Dépenses d'équipement	16 292 948	Subventions	3 323 454
	Emprunt et cautionnement	4 636 165	FCTVA	3 310 491
	Autres dépenses d'investissement	24 610	Autres recettes	111 802
	Résultat reporté N-1	4 342 829	Affectation N-1	6 944 263
			Emprunt d'équilibre	8 001 000
	Total dépenses	25 296 551,61	Total recettes	21 691 009,51
	Total réalisés 2021	100 998 381	Total réalisés 2021	114 212 532
			RESULTAT DE CLOTURE - Opérations réelles	13 214 151
	<i>RESTES A REALISER</i>	<i>6 591 420,39</i>		<i>961 414,36</i>

Les mouvements réels de l'exercice 2021 font apparaître une épargne brute de **12,073 M€**.

Les masses budgétaires sont les suivantes :

Opérations	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	4 342 829			4 662 167	4 342 829	4 662 167
Affectation de (n-1)		6 944 263				6 944 263
Opérations de l'exercice	21 275 440	17 788 449	75 765 908	86 475 009	97 041 348	104 263 458
Rattachements			2 933 233	1 661 671	2 933 233	1 661 671
Totaux de l'exercice	25 618 269	24 732 713	78 699 141	92 798 848	104 317 409	117 531 560
Résultat de clôture 2021	885 556			14 099 707	885 556	14 099 707
Reports 2021 sur (n+1)	6 591 420	961 414			6 591 420	961 414
Totaux cumulés	7 476 977	961 414	78 699 141	14 099 707	7 476 977	15 061 122
Résultats définitifs	-6 515 562			14 099 707		7 584 145

Section de fonctionnement

I. Evolution des principales recettes

En 2021, les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, de la ville se sont élevées à 87.78 M€, en augmentation de 3,61 % par rapport au volume atteint en 2020 (84.72 M€).

CA 2021 - Recettes de Fonctionnement	BP 2021	BS / DM / virements	Budgété 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation (% réalisé 2021/budgété 2021)	Part dans le budget	Réalisé 2021/BP 2021	Réalisé 2021 /réalisé 2020	Rappel Réalisé 2020
Recettes réelles de fonctionnement	85 201 649	397 761	79 078 899	87 775 222	111%	100,00%	3,02%	3,61%	84 715 471
Remboursement paye	879 000	20 000	899 000	939 092	104%	1,07%	6,84%	4,12%	901 913
Tarifs services (70)	6 366 263	-426 851	5 939 412	5 604 040	94%	6,38%	-11,97%	24,62%	4 496 796
Fiscalité (73)	51 653 339	268 252	51 921 591	52 854 732	102%	60,22%	2,33%	3,65%	50 991 018
Dont TF et TH (73111)	38 895 000	145 854	39 040 854	39 121 656	100%	44,57%	0,58%	4,60%	37 402 100
Dont autres impôts locaux(7318)	0	48 876	48 876	181 846	372%	0,21%		2,80%	176 892
Dont attribution de compensation (73211)	3 320 000	-136 571	3 183 429	3 283 369	103%	3,74%	-1,10%	-1,25%	3 324 979
Dont FSRIF (73222)	5 383 001	-35 907	5 347 094	5 347 094	100%	6,09%	-0,67%	0,53%	5 318 952
Dont FPIC (73223)	419 338	0	419 338	419 540	100%	0,48%	0,05%	-49,98%	838 677
Dont DMTO (7381)	2 000 000	300 000	2 300 000	3 000 077	130%	3,42%	50,00%	9,22%	2 746 758
Dont TCFE (7351)	1 200 000	0	1 200 000	1 097 895	91%	1,25%	-8,51%	6,95%	1 026 584
Dont autres taxes	436 000	-54 000	382 000	156 075	41%	0,18%	-64,20%	0,00%	156 075
Dotations (74 hors 747+748)	19 912 429	40 814	13 432 732	19 972 899	149%	22,75%	0,30%	1,36%	19 704 452
dont dotation forfaitaire (7411)	11 669 987	11 253	11 681 240	11 681 240	100%	13,31%	0,10%	0,45%	11 628 350
dont DSU (74123)	8 165 268	-6 993	8 158 275	8 158 275	100%	9,29%	-0,09%	3,12%	7 911 800
Dont autres dotations	77 174	36 554	113 728	133 384	117%	0,15%	72,84%	-18,82%	164 302
Participations (747)	5 573 444	202 648	5 776 092	6 872 688	119%	7,83%	23,31%	-5,62%	7 281 638
Dont CD 95 (7473)	101 667	72 648	174 315	164 913	95%	0,19%	62,21%	-2,35%	168 877
Dont Région (7472)	67 000	0	67 000	116 000	173%	0,13%	73,13%	100,00%	58 000
Dont CAF (7478)	4 997 351	131 000	5 128 351	6 107 974	119%	6,96%	22,22%	-4,42%	6 390 304

<i>Dont autres</i>	407 426	-1 000	406 426	483 800	119%	0,55%	18,75%	-27,19%	664 457
Autres attributions et participations (748)	335 520	408 899	744 419	746 368	100%	0,85%	122,45%	-34,44%	1 138 400
<i>Dont Etat compensations exonérations (74832 à 74835)</i>	287 000	423 099	710 099	710 099	100%	0,81%	147,42%	-34,14%	1 078 157
<i>Dont autres</i>	48 520	-14 200	34 320	36 269	106%	0,04%	-25,25%	-39,80%	60 243
Loyers (75)	464 854	-160 000	304 854	219 637	72%	0,25%	-52,75%	84,64%	118 955
Produits financiers (76) et Produits exceptionnels (77 hors 775) Reprise sur amortissement et provisions(78)	16 800	43 999	60 799	565 765	931%	0,64%	3267,65%	587,45%	82 299

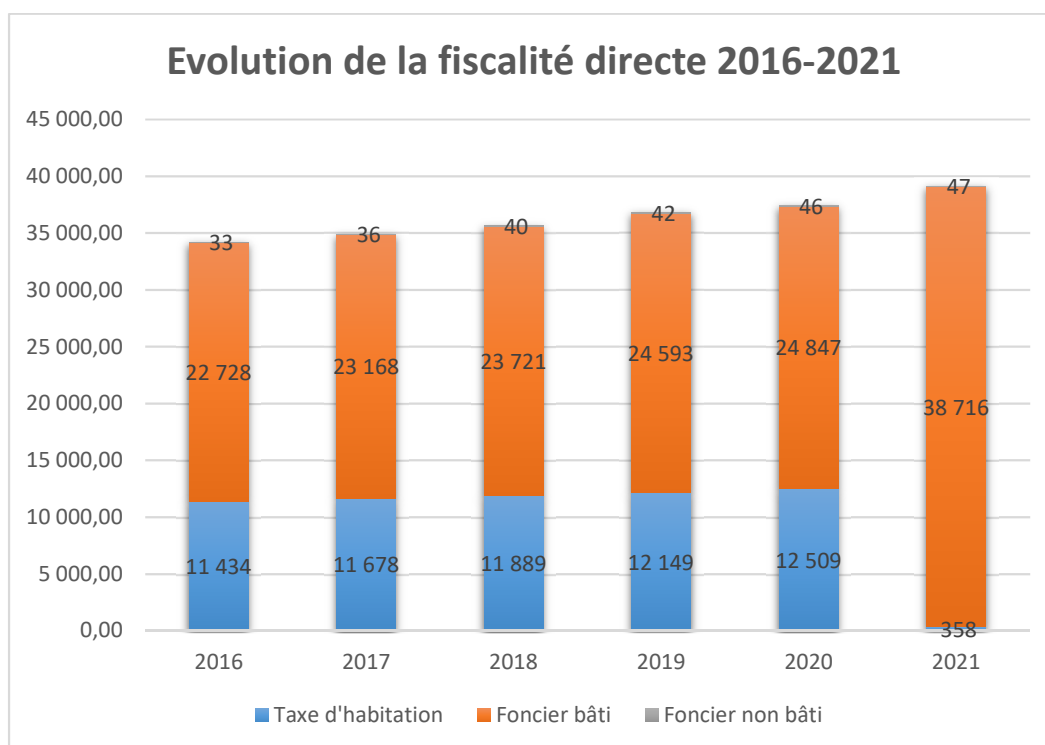
1. Les produits de gestion courante représentent 7,28 % des recettes de fonctionnement.

Les produits de gestion courante sont composés des produits des services, du domaine et ventes diverses (70), des autres produits de gestion courantes (75), des produits financiers (76) et des produits exceptionnels (77 hors 775). Le poste le plus important est celui des recettes tarifaires. En 2020, la crise sanitaire COVID 19 avait fortement impacté l'activité des structures municipales en gestion directe. En 2021, la reprise des activités, notamment dans le secteur scolaire et périscolaire a généré une hausse des recettes de ce poste de 24.62%.

Un jugement en faveur de la ville, condamnant le liquidateur de la société Cergy Auto à verser 297k€ et une assurance dommage ouvrage perçue pour 165k€ font augmenter les autres produits de gestion courante de façon conséquente entre 2020 et 2021.

2. Les contributions directes et impôts divers représentent 60,22% des recettes de fonctionnement.

Le produit des Taxes foncières progresse de 4.60% entre 2020 et 2021, uniquement par l'augmentation des bases, la ville de Cergy ayant décidé de maintenir ses taux à l'identique en 2020, comme depuis 2014



Le Fonds de solidarité de la région Ile de France - FSRIF est stable par rapport à 2020

Le Fonds de Péréquation Intercommunale – FPIC

Comme il en était question lors des échanges qui ont précédé l'adoption du pacte financier et fiscal 2022 – 2026, le territoire Cergypontrain devient contributeur au FPIC dès 2022.

Les communes concernées ont perçu une garantie de sortie équivalent à 50% du montant perçu en 2020. Ce qui a été le cas pour la ville de Cergy.

Les droits de mutations

Au budget primitif 2021, les recettes relatives aux droits de mutation avaient été estimées à 2,3 M€.

Tout comme au niveau national, les assiettes DMTO de droit commun, de la ville de Cergy, pour l'exercice 2021 sont supérieures à celles de 2020.

Sur l'ensemble de l'année, les DMTO 2021 sont en hausse de 9,22% par rapport à 2020, soit un produit DMTO total 2021 de 3M€ contre 2,7 M€ en 2019 et 2020 et 2M€ en 2018.

L'attribution de compensation versée par la CACP diminue de 1.10% du fait de la poursuite de transfert de points lumineux d'éclairage public sur l'exercice 2021.

La taxe sur la consommation finale d'électricité poursuit sa trajectoire de diminution (-8.51%). Les autres taxes, quant à elles connaissent une hausse (14.76%), qui s'explique par la fin des exonérations exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

3. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est constituée de deux parts :

- La part forfaitaire qui correspond à un tronc commun perçu par toutes les collectivités bénéficiaires
- La part péréquation réservée aux collectivités les plus défavorisées. Elle est composée de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) pour les communes urbaines.

	2020	2021	Variation 2020/2021
Dotation forfaitaire	11 628 350,00	11 681 240,00	0,45%
DSU	7 911 800,00	8 158 275,00	3,12%
DNP	22 645,00	27 174,00	20,00%
Total	19 562 795,00	19 866 689,00	1,55%
Evolution DGF totale / 2020			303 894,00
Evolution dotation forfaitaire seule /2020			52 890,00

En ce qui concerne la Ville de Cergy, sous l'effet de la DSU (+3.12%) et de la DNP (+20%), la DGF augmente de 303K€ entre 2020 et 2021 (+1,55%).

La partie relative à la dotation forfaitaire fluctue en fonction de l'évolution de la population et du dispositif d'écrêtement mis en place pour financer la hausse des dotations de péréquation.

Cet écrêtement s'applique aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal à 75% du potentiel fiscal moyen par habitant et est plafonné à 1% des recettes réelles de fonctionnement inscrites au dernier compte administratif.

Le potentiel fiscal par habitant de la Ville de Cergy est de 1 082,09 € et représente 89,91% du potentiel fiscal moyen par habitant des communes de même strate (1 203,44 € - fiche DGF 2021), ce qui fait donc de **Cergy, une commune fiscalement moins riche.**

4. Les participations

Le Département du Val d'Oise a versé à la ville de Cergy des participations et subventions pour :164 913.05

- L'utilisation et la mise à disposition des gymnases par les collégiens
- Les crèches collectives Courte Echelle, Etoile Filante, Arc en ciel et Petite Ourse
- Le Centre de Formation Danse et le Centre Musical Municipal dans le cadre de résidences ou de formations

Elles baissent de 2,35% entre 2020 et 2021.

La Région a versé 116k€ de subventions en 2021, en soutien :

- Aux résidences de théâtre et au festival Cergy soit
- Au projet d'éco-citoyenneté

90k€ ont été versés par la CACP pour Cergy Soit, et 10k€ pour le développement d'activités à l'Observatoire.

Les aides de la CAF connaissent une légère baisse (-4,42%) par rapport à 2020. Cette diminution s'explique par la perception en 2020 d'une aide exceptionnelle qui avait permis de rééquilibrer les pertes de recettes usagers liées au confinement et à la fermeture des équipements.

D'autres subventions et participations ont été versées à la ville de Cergy en 2021 pour les projets suivants :

- Formation passeur culturel danses HIP HOP
- Soutien aux résidences théâtres
- Adultes relais
- Médiation urbaine
- Participations aux élections
- Projet territoire zéro chômeur
- Aide exceptionnelle apprentis
- Prévention de la radicalisation, rapprochement police / population, citoyenneté et prévention de la récidive
- Atelier santé

5. Les autres attributions et participations

Il concerne les versements effectués par l'Etat dans le cadre des compensations de taxes foncières et, la dotation pour les titres sécurisés. Ce poste de recette est en diminution de 34,14% entre 2020 et 2021 du fait de la réforme de la taxe d'habitation.

II. Dépenses

Les réalisations de l'exercice 2021 s'élèvent à 75 701 k€ contre 73 618 k€ en 2020, soit une augmentation de 2,83%

CA 2021 -Dépenses de Fonctionnement	BP 2021	BS/DM/ Virements	Budgété 2021 après BS / DM	Réalisé 2021	Taux de réalisation	Part dans le budget	Réalisé 2021 / BP 2021	Réalisé 2021 /réalisé 2020	Réalisé 2020
Dépenses réelles	78 407 349	580 034	78 987 383	75 701 829	95,84%	100,45%	-3,45%	2,83%	73 618 412
<i>Dépenses de gestion</i>	20 005 751	58 710	20 064 462	17 839 877	88,91%	23,57%	-10,83%	3,64%	17 213 798
<i>Autres dépenses de gestion</i>	5 794 380	-12 856	5 781 524	5 251 961	90,84%	6,94%	-9,36%	-6,59%	5 622 464
<i>Masse salariale</i>	51 828 161	480 960	52 309 121	51 961 070	99,33%	68,64%	0,26%	4,42%	49 760 028

Reprise financière	0	0	0	0	99,86%	0,45%	-67,08%	-60,53%	329 250
Charges financières	660 856		660 856	526 446	79,66%	0,70%	-20,34%	-5,11%	554 790
Charges exceptionnelles et provisions	118 200	53 220	171 420	122 476	71,45%	0,16%	3,62%	-11,30%	138 081

1. Les dépenses de gestion courante (011 et 65)

Les charges courantes (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fluides, entretien et maintenance, services extérieurs, fournitures, etc.).

Elles représentent 23.57% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent de 3,64% par rapport à 2020, sans toutefois revenir au niveau d'avant crise sanitaire puisqu'elles avaient diminué de 6,54% en 2020 par rapport à 2019, sous l'effet de la crise sanitaire.

Les autres dépenses de gestion courantes (65) baissent de 6,59% par rapport à 2020.

Ce poste enregistre les dépenses liées

- Aux subventions versées aux associations : 1 719 555,80€
- A la contribution au SDIS : 1 392 996,35€
- Aux indemnités et frais des élus : 640 276,59€
- A la subvention au CCAS : 528 050€
- Au virement d'équilibre vers le budget annexe : 445 449,71€
- Au reversement au SIERTECC : 253 167,48€
- Aux conventions avec la CACP : 198 744,27€
- Aux redevances pour concessions : 44 646,82€
- Aux créances éteintes ou admises en non-valeur : 24 907,48€

2. Les dépenses de personnel (012)

Ces dépenses s'élèvent à 51 961 070 €. Leur poids dans les dépenses de fonctionnement est de 68,64%. Elles ont augmenté de 4.42% entre 2020 et 2021.

L'augmentation des dépenses entre 2020 et 2021 s'explique par plusieurs facteurs :

- L'ouverture de nouveaux équipements liés à l'accueil de population nouvelle (fonctionnement de la crèche des 3 Fontaines en année pleine, créations de postes d'ATSEM dans les écoles maternelles liées aux ouvertures de classes décidées par l'Education Nationale),
- L'impact des diverses décisions nationales sur la gestion de nos ressources humaines :
 - Augmentation du SMIC de 3.19% dont 2.2% en octobre 2021 en raison de l'inflation
 - Le relèvement de l'indice minimum de traitement des fonctionnaires et contractuels en octobre 2021
 - Revalorisation des grilles de rémunération des fonctionnaires dans le cadre de l'application du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) qui a concerné, au 1^{er} janvier 2021 l'ensemble des grilles des grades de catégorie C
 - L'application de la prime de précarité instaurée dans la fonction publique au 1^{er} janvier 2021

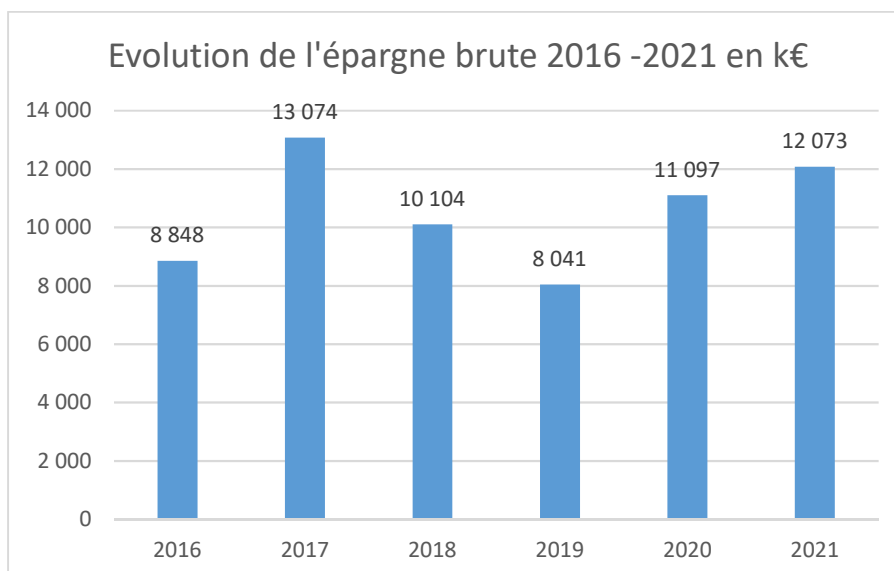
- Les coûts engendrés par les avancements d'échelon et de grade (Glissement Vieillesse Technicité),

Les mesures décidées par la collectivité en faveur des agents : mesures individuelles de réajustement du régime indemnitaire, en lien avec la cotation des postes de la collectivité afin de mieux tenir compte de la réalité du marché de l'emploi, augmentation des vacances à l'Education liée notamment aux mesures sanitaires dans le cadre des activités dans les accueils de loisirs.

3. Les frais financiers (66)

Grâce à des taux historiquement bas et, à une politique de gestion active de la dette, les frais financiers sont en baisse par rapport à 2020 (- 28K€)

Au regard des opérations réelles de fonctionnement détaillées ci-dessus, l'Épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette) pour l'année 2021 s'élève à 12,07M€.



Section d'investissement

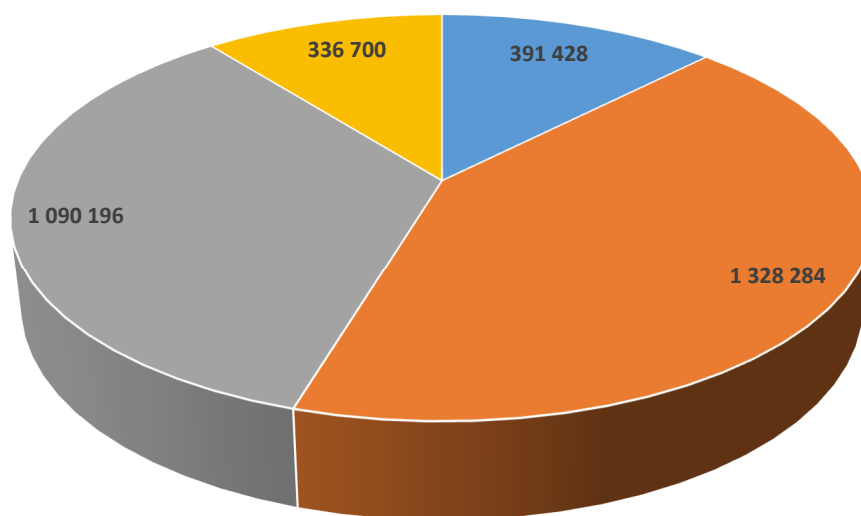
1. Le financement des investissements

1. Les subventions

Les subventions perçues pour les investissements réalisés par la ville ont atteint un volume de 3,15 M€ en 2021. Elles ont été versées par la CACP, le Département, la Région, le Centre National pour le Développement du Sport, le SIERTEC et l'Etat dans le cadre de co-financements pour les opérations suivantes :

- Le Douze
- La crèche des 3 Fontaines
- Le groupe scolaire des Linandes
- La promotion de la construction neuve durable et la réhabilitation
- La Vidéotranquilité
- Le numérique dans les écoles
- Les Espaces Naturels Sensibles
- L'enfouissement des réseaux
- Le plateau sportif Axe Majeur Horloge

Recettes d'équipement CA 2021 3 146 608 €



■ Développement aménagement ■ Education ■ Animation du territoire ■ Solidarité services à la personne

Le produit des amendes de police s'est élevé à 177k€ en 2021, contre 518k€ en 2020

2. Le Fonds de Compensation de la TVA

Le FCTVA compense la TVA supportée par la ville sur certaines dépenses d'équipement. Il est égal à 16,404 % du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de deux ans. La Ville a ainsi perçu en 2021 un remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement de 2019, pour un montant de 3 310 490,57€. Cette recette est stable par rapport à 2020 (3 452 805,82€).

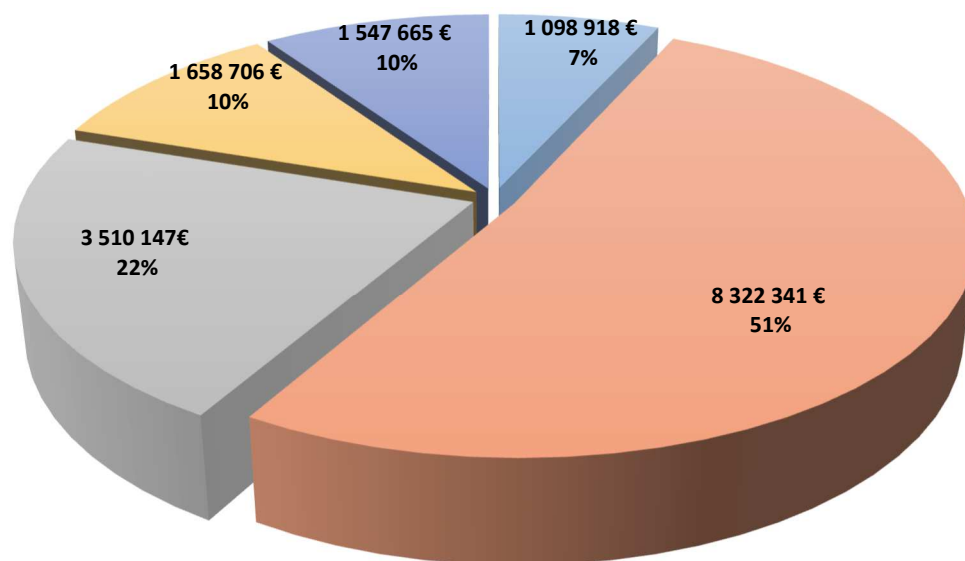
3. L'emprunt

L'accompagnement des travaux du PPI 2016-2020 a nécessité de débloquer des emprunts à hauteur de 8M€ sur l'exercice 2021.

II. Les dépenses d'équipement - PPI 2016-2020

Les dépenses d'investissement liées au PPI et les charges récurrentes de gros entretien du patrimoine se sont élevés en 2021 à 16 137 778 € (En 2020, ces dépenses d'investissement s'établissaient à 21 196 671 €).

**Dépenses d'équipement PPI 16 137 778€
CA 2021**



- Activités non ventilées (PP)
- Animation du territoire (PP)
- Développement aménagement (PP)
- Education et Jeunesse (PP)
- Solidarité services à la personne (PP)

Parmi les projets prévus au PPI 2016-2020, les projets du mandat qui se sont concrétisés en 2021 sont :

Opérations	Mandaté au 31/12/2021
Education et jeunesse	
Closbilles- construction CLSH + réhabilitation GS Essarts	43 596,02
Mise en accessibilité des groupes scolaires	76 055,27
Extension et réhabilitation du GS des Linandes	218 761,59
ALSH Bois de Cergy	2 566,20
Sécurisation des groupes scolaires	172 830,63
Cours d'écoles	59 611,75
Numérique dans les écoles	67 429,79
Aires de jeu écoles	133 946,86
Clôtures écoles	96 241,51
Equipements scolaires, périscolaires	193 072,57
Equipements ALSH	16 824,58
Travaux gros entretien groupes scolaires	577 769,00
TOTAL EDUCATION ET JEUNESSE	1 658 705,77

Animation	
AMH - Roulants	6 507 276,00
La Lanterne	135 538,27
Equipement en matériel et mobilier Animation	588 971,49
Sport	
Mise en accessibilité des gymnases	24 932,41
Complexe sportif du Terroir	118 184,88
Stade Salif Keita	82 291,45
Entretien des équipements sportifs	191 934,98
Matériel sportif	28 194,44
Clôtures SPORT	26 820,73
Culture et patrimoine	
Maison Anne et Gérard Philippe	11 752,34
Maison Morin	32 836,50
Equipement en matériel et mobilier Culture	67 620,94
Numérique culture - matériel informatique et logiciel	42 576,23
Entetien du patrimoine culturel	97 758,15
Entretien des bibliothèques	11 820,82
Education artistique et culturelle	
Mobilier et matériel	734,99
Vie locale et associative	
LCR Verger	2 401,36
Mobilier et matériel des maisons de quartier	18 220,51
Entretien bâtiments (LCR et MQ)	282 155,69
Clôtures MQ	17 064,31
Numérique Vie locale et associative	28 183,80
Entretien locaux associatifs	5 071,04
TOTAL ANIMATION DU TERRITOIRE	8 322 341,33
Aménagement	
Réserves foncières et frais d'actes 2016-2020	286 817,39
Réserves foncières ENS	392 867,84
Démolition/réhabilitation	42 440,40
Enfouissement des réseaux	63 517,23
Schéma cyclable	29 790,00
Révision documents d'urbanisme (AVAP)	50 894,66

Habitat	
Projet et fond travaux Bastide	510 398,50
Aides aux travaux copro ASL	237 556,36
Commerce	
Réserves foncières Commerces	196 843,16
Espaces publics	
Closbilles- voiries et cheminements piétons	83 743,61
Mise en accessibilité	82 823,55
Avenue du Martelet	4 265,40
Place des Chênes	14 927,53
Equipement matériel mobilier Espaces publics	8 764,80
Réfection des trottoirs	44 457,87
Réfection des chaussées	263 826,97
Dispositif anti-intrusion	119 306,43
Passerelles	491 596,09
Mobilier urbain	126 713,70
Patrimoine végétal	46 015,55
Aires de jeux : parcs et squares	117 351,80
Aménagements et adaptations de terrains	14 960,00
Acquisition matériel outillage espaces verts	80 706,43
Clôtures - espaces publics	20 498,13
Marquage au sol	129 895,22
Propreté (outillage, balayeuse)	49 168,80
TOTAL AMENAGEMENT ATTRACTIVITE	3 510 147,42
Petite enfance	
Crèche des 3 Fontaines	56 010,29
Aires de jeux Crèches	63 550,20
Entretien des crèches	156 575,75
Equipement matériel mobilier crèches	44 910,33
Autres	
Vidéotranquillité - 2016-2020	214 830,41
Matériel et mobilier	15 464,91
Numérique police municipale	23 980,81
Centre de santé	972 342,39

TOTAL SOLIDARITES SERVICES	1 547 665,09
Mairie annexe HDC	2 544,00
Entretien des espaces extérieurs	52 447,14
Entretien HDV	51 314,60
Travaux Gémeaux 2	177 002,24
Entretien divers + ateliers	77 851,32
Renouvellement parc véhicules et utilitaires	214 956,39
Réhabilitation logements gardiens	45 403,11
Entretien des logements	5 130,46
Logiciels et matériels informatiques	340 483,44
Mise à jour réseau informatique	20 655,08
Matériel patrimoine	36 855,71
Matériel et mobilier	74 274,89
TOTAL Services généraux	1 098 918,38
TOTAL GENERAL	16 137 777,99

Il faut ajouter à cela 6 537 420,39€ de dépenses engagées au 31 décembre 2021, mais dont les paiements n'étaient pas exécutés à cette date et le seront courant 2022.

Opérations	Reports 2021
Education et jeunesse	
Closbilles- construction CLSH + réhabilitation GS Essarts	7 254,91
Extension et réhabilitation du GS des Linandes	219 088,72
ALSH Bois de Cergy	10 384,80
Numérique dans les écoles	273 616,23
Equipements scolaires, périscolaires	23 823,04
Travaux gros entretien groupes scolaires	36 234,91
TOTAL EDUCATION ET JEUNESSE	570 402,61
Animation	
AMH - Roulants	1 474 353,50
La Lanterne	167 104,00
Equipement en matériel et mobilier Animation	1 041 435,86
Sport	
Plateau sportif du Terroir	5 199,52
Plateau sportif Moulin à vent	137 941,14

Entretien des équipements sportifs	90 154,80
Matériel sportif	13 692,00
Culture et patrimoine	
Maison Morin	540 571,70
Equipement en matériel et mobilier Culture	12 523,12
Numérique culture - matériel informatique et logiciel	8 604,54
Numérique éducation artistique	5 898,74
Vie locale et associative	
LCR Verger	15 289,39
Mobilier et matériel des maisons de quartier	26 275,33
Entrtien bâtiments MQ et LCR	8 640,00
Numérique Vie locale et associative	33 616,00
TOTAL ANIMATION DU TERRITOIRE	3 581 299,64
Aménagement	
Aménagements complémentaires pôle gare	241 709,60
Marjoberts	96 640,00
Réserves foncières ENS	17 000,00
Rétrocessions foncières (Aménagement)	5 900,00
Démolition/réhabilitation	170 000,00
Enfouissement des réseaux	9 749,52
Révision documents d'urbanisme (AVAP)	35 440,56
Habitat	
Fond d'aide à la mise en œuvre de la transition énergétique	8 013,00
Aide copro	2 843,00
Espaces publics	
Closbilles- voiries et cheminements piétons	19 541,33
Avenue du Martelet	20 813,61
Place des chênes	7 500,00
Parc des Hauts de Cergy	22 710,00
Equipement des espaces publics	9 749,54
Clôture des espaces publics	30 005,12
TOTAL AMENAGEMENT ATTRACTIVITE	697 615,28
Petite enfance	
Crèche des 3 Fontaines	450,00
Crèche des Hauts de Cergy	250 000,00
Logiciels et matériels informatiques	5 653,45

Equipement matériel mobilier crèches	9 378,04
Autres	
Vidéotranquillité - 2016-2020	135 421,48
Matériel et mobilier	22 986,58
Centre de santé	226 728,80
Santé et sécurité au travail	9 327,32
TOTAL SOLIDARITES SERVICES	659 945,67
Mairie annexe des Hauts de Cergy	527 456,00
Entretien HDV	4 327,78
Gémeaux II	22 997,76
Entretien divers + ateliers	86 862,63
Renouvellement parc véhicules et utilitaires	144 028,47
Logiciels et matériels informatiques	91 633,50
Mise à jour réseau informatique	28 500,00
Infrastructure centrale	118 333,14
Matériel et mobilier	4 017,91
TOTAL Services généraux	1 028 157,19
TOTAL GENERAL	6 537 420,39

La Dette

L'encours de dette au 31/12/2021 s'élève à 48,83M€.

L'endettement par habitant à Cergy reste significativement inférieur à celui des villes de taille identique.

Encours de dette : 693 €/hab. à Cergy contre 1 350 €/hab. pour la moyenne nationale des villes de mêmes strate (source fiche AEF, exercice 2020).

Pour faire face à ses besoins de financement, la Ville a contracté deux emprunts sur l'exercice 2021 :

- Un prêt à long terme amortissable de 2 M€ avec la Banque Postale. Le prêt a été souscrit pour une durée de 15 ans (amortissement linéaire), à taux fixe à 0,48 % (base exacte 30/360) et moyennant une commission d'engagement de 0,05% du montant du contrat de prêt.

Le prêt a été signé en 2020 pour une mobilisation des fonds le 1^{er} février 2021

- Un prêt à long terme amortissable de 6 M€ avec la Caisse d'Epargne. Le prêt a été souscrit pour une durée de 15 ans (amortissement linéaire), à taux fixe à 0,55% (base exacte 30 /360) et moyennant une commission d'engagement de 3 000€.

Date de mobilisation des fonds : 2 juillet 2021

Le taux moyen des intérêts est en baisse et s'établit à 1,05% contre 1,19% en 2020, 1,39% en 2019 et 1,67% en 2018. La durée de vie résiduelle des emprunts diminue malgré la contractualisation récente d'un certain nombre d'emprunts permettant d'accompagner les réalisations du programme pluriannuel d'investissement.

Sur les emprunts à long terme, 20,10% de l'encours est constitué de taux variables (Euribor et Livret A) contre 28,80% fin 2020 et 36,70% à fin 2019. Dans un contexte de baisse des taux, la Ville a sécurisé ses taux en augmentant la part de taux fixes dans l'encours.

Il n'y a pas de dette structurée à produits dérivés dans la dette de la ville, 100% de la dette de la collectivité est située en zone 1A sur la charte de bonne conduite (Gissler).

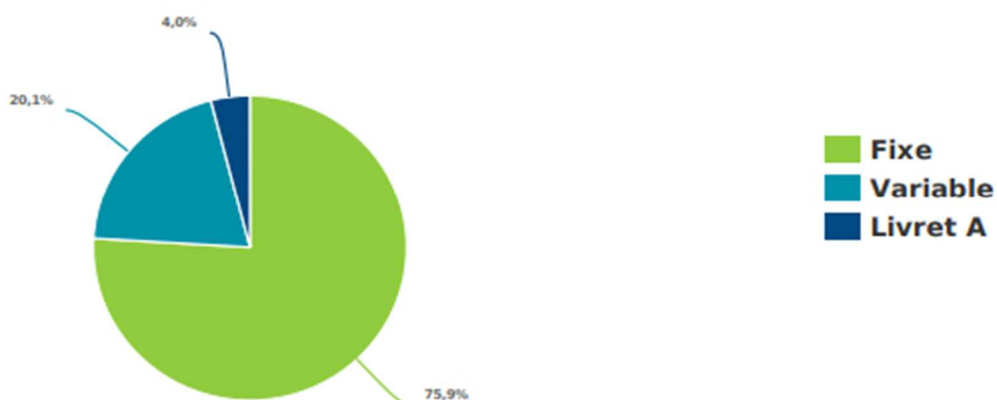
Synthèse de la dette au 31/12/2021 (avec dérivés)

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
48 834 981 €	1,05%	11 ans	5 ans et 8 mois	24

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	37 079 853 €	75,93%	1,15%
Variable	9 795 143 €	20,06%	0,50%
Livret A	1 959 985 €	4,01%	1,80%
Ensemble des risques	48 834 981 €	100,00%	1,05%

Dette par type de risque



© Finance Active

La dette de la ville de Cergy se caractérise par :

Une dette simple : 100% de 1A

Une dette courte : 11 ans

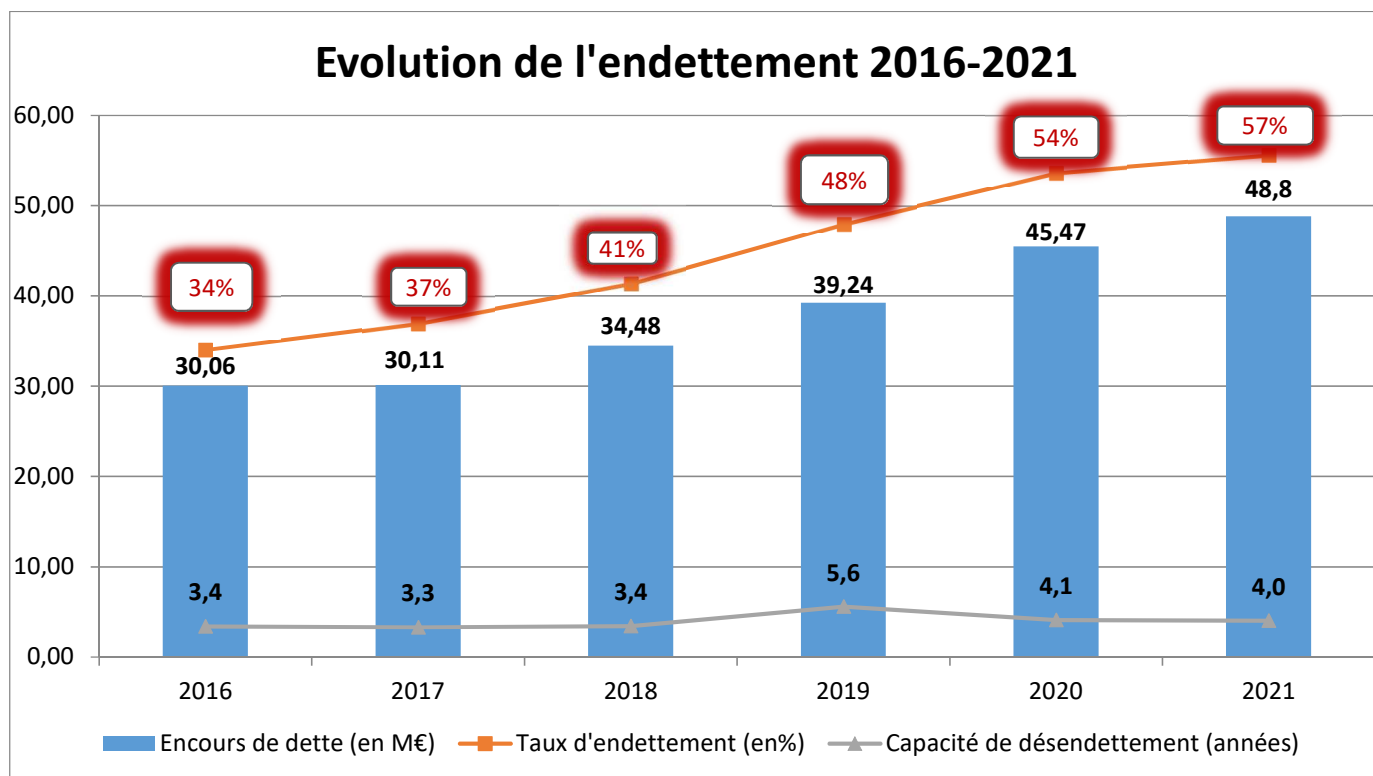
Une dette performante : 1,05%

Une part d'emprunts à taux fixe qui se renforce d'année en année 75,9% en 2021 contre 35,39% en 2014

Malgré une augmentation de l'encours de dette, la capacité de désendettement de la ville est satisfaisante puisqu'elle diminue pour passer à 4 ans.

La capacité de désendettement représente un facteur essentiel de solvabilité, ce ratio indiquant le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son en cours de dette en y consacrant toute son épargne disponible. Le ratio de désendettement admis comme acceptable se situant aux alentours de 10 ans.

Evolution de l'endettement 2016-2021



BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES

La ville a mis en place en 2013 un budget annexe « Activités Spectacles », du fait de l'ouverture de Visages du Monde qui a amené à individualiser les recettes soumises à déclaration de TVA (dépassement de la franchise en base autorisant les collectivités à exonérer leurs recettes de TVA).

Ce service non doté de personnalité morale est à caractère administratif (application de l'instruction comptable M14). Il comprend les dépenses réalisées à Visages du Monde et au Douze et qui entrent dans le champ concurrentiel, à savoir celui des spectacles payants assujettis à la TVA.

Sur un montant global réalisé de 482 774,83€, les réalisations 2021 en dépenses du budget Activités Spectacles se répartissent principalement en :

- 203 300,13 € de charges pour les spectacles (droits d'auteurs, catering, hébergement, achat de spectacles)
- 19 461,99 € de frais d'intermittents ;
- 260 012 € de refacturation de charges par le budget principal

Les recettes de vente, réparties entre 25 477,14 € de billetterie spectacles, 6 366,31€ de subventions et 5 481,67€ de loyers, sont insuffisantes pour atteindre l'équilibre du service. Un virement d'équilibre a donc été effectué en fin d'exercice du budget général vers le budget annexe pour un montant de 445 449,71 €.

Ainsi les réalisations 2021 du budget annexe des activités spectacles sont équilibrées et ventilées ainsi par chapitre :

Section/ Chapitre	Dépenses HT	Recettes HT
011- charges à caractère général	203 300,13€	
011- refacturations du budget général	260 012,00€	
012- masse salariale intermittents	19 461,99€	
65 – arrondi sur déclaration de TVA	0,71€	
70- vente billetterie		25 477,14€
74- subventions		6 366,31€
75- loyers		5 481,67€
75- Versement d'équilibre du budget général		445 449,71 €
Total général	482 774,83€	482 774,83€

ANNEXE 1 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Afin de renforcer la lisibilité de son budget, la Ville de Cergy s'est dotée depuis 2016 d'une présentation par politiques publiques. Quatre politiques publiques ont ainsi été définies :

- **Education et Jeunesse** dont développement scolaire et périscolaire, réussite éducative épanouissement de la jeunesse,
- **Animation du territoire** dont sport, culture, éducation artistique et culturelle et vie locale et associative,
- **Développement, aménagement et attractivité** dont aménagement, habitat et espaces publics,
- **Solidarités et services à la personne** (accompagnement des personnes en difficulté et développement des solidarités, services à la population dont petite enfance)

A ces politiques publiques, s'ajoutent un certain nombre de dépenses de structure de la collectivité qui n'y ont donc pas été ventilées. Ces dépenses pèsent pour 21% dans les dépenses de fonctionnement.

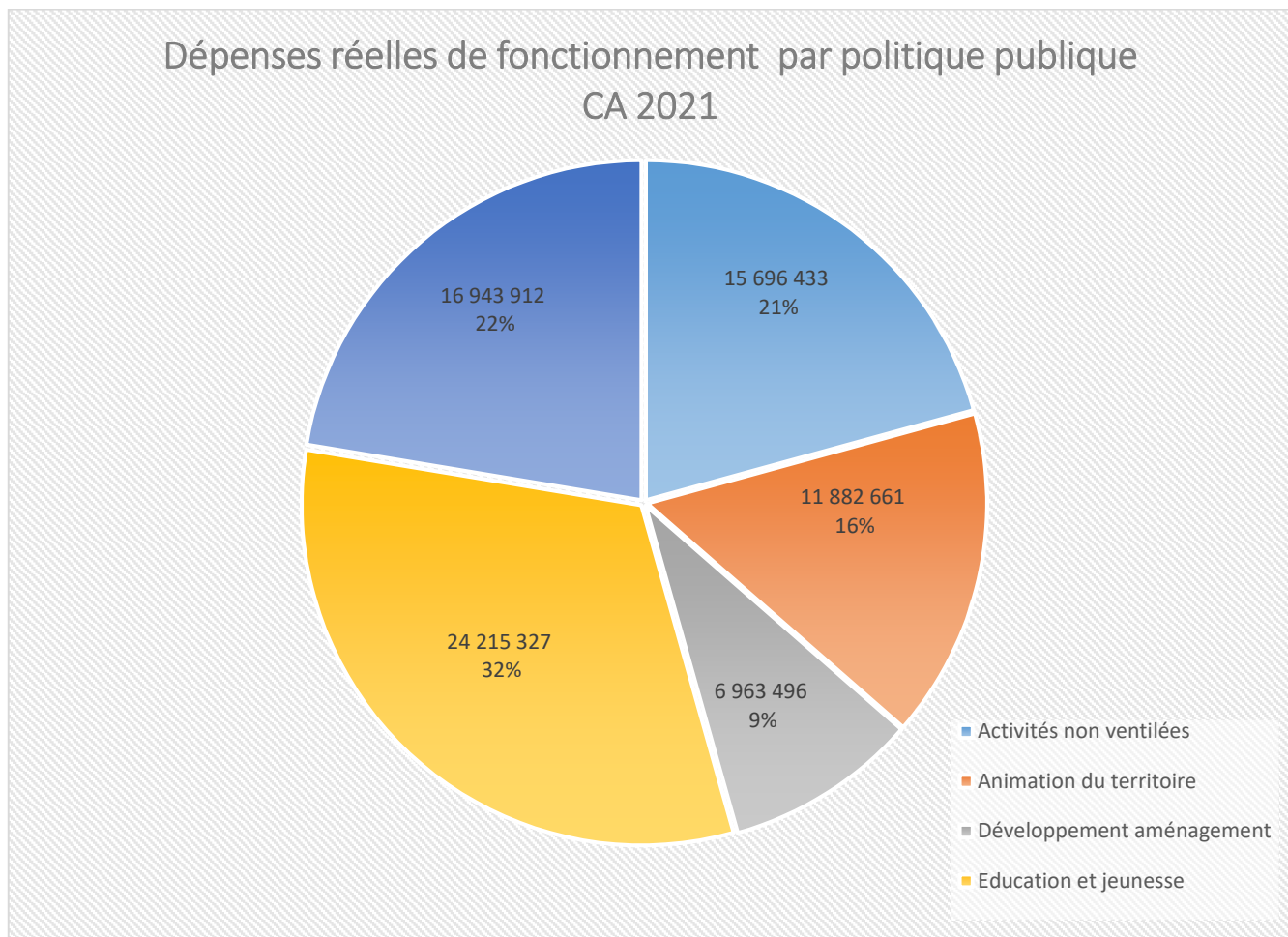
Une fois la masse salariale reventilée, le poids des dépenses de fonctionnement dans chacune des politiques publiques représente :

32% pour la politique publique Education Jeunesse

22% pour la politique publique Solidarités

16% pour la politique publique Animation du Territoire

9% pour la politique publique Aménagement Développement



POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE

CA 2021	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	24 215 327	5 159 561
Investissement - PPI	1 658 706	1 328 284

1. Développement scolaire et périscolaire

Corrélié au nombre d'enfants en âge d'être scolarisés, le budget de la politique publique éducation (tant scolaire que périscolaire) est impacté par le dynamisme urbain et démographique de la ville. Néanmoins, si la dynamique est toujours présente, elle est moindre que les années précédentes.

Au niveau périscolaire, le budget est marqué par la poursuite du plan mercredi et des activités périscolaires. De plus, l'année a été marquée par la pandémie nécessitant des adaptations multiples aux différents protocoles sanitaires dont l'impact financier est réel.

Les objectifs 2021

- Garantir un accueil de qualité (bâti, entretien courant, dotations matériels...) au sein des écoles à l'ensemble des enfants malgré l'augmentation des effectifs, en particulier avec le dédoublement des classes de CP, des CE1, probablement des grandes sections et la forte hausse des effectifs.
- Poursuivre le suivi d'un protocole sanitaire renforcé
- Poursuivre la montée en qualité de la restauration scolaire.
- Poursuivre le déploiement du plan numérique des écoles, boosté en 2020 et 2021 par le dispositif départemental « Démonstrateur 95 ».
- Lancer le dispositif d'éco écoles.
- Consolider le professionnalisme des agents dans leurs nouvelles missions (accompagnement et formation).
- Veiller au respect des règles sanitaires tout en ne renonçant pas aux ambitions pédagogiques.
- Poursuivre le plan mercredi en lien avec la communauté éducative et les partenaires institutionnels.

Les projets 2021

- Travaux au sein des écoles : poursuite de la réhabilitation du GS des Linandes ancien CMM ; GS du Chat perché réhabilitation de l'école élémentaire (peinture, faux plafond, électricité) ; suivi de la construction du GS du Petit Vent en lien avec la CACP.
- Poursuite de la mise en place d'une organisation stricte en lien avec les différents protocoles sanitaires : recrutement de personnels supplémentaires, révision des projets de fonctionnement de l'ensemble des accueils péri et extra scolaires.

- Elaboration du nouveau marché de la restauration en lien avec la loi Egalim intégrant une part plus importante de bio et de produits locaux pour les repas des enfants.
- Accompagnement du plan Territoire Numérique Educatif (câblage, réseau...)
- Mise en œuvre de la labélisation éco école pour 11 écoles.
- Les projets de formation des agents, eu égard au contexte sanitaire, ont dû être reportés.
- Lancement d'un nouvel appel à projet à destination des associations sportives, artistiques et culturelles dans le cadre du plan mercredi
- Poursuite de l'accompagnement à l'inclusion des enfants en situation de handicap sur l'ensemble des temps péri et extra scolaires.

2. Réussite éducative

Les objectifs 2021

- Accompagner l'évolution du Projet de Réussite Educative.
- Poursuivre le partenariat et l'accompagnement de collèges.
- Coordination de l'ensemble des actions de réussite éducative de la ville afin de leur donner une lisibilité et une cohérence.
- Renforcement du dispositif Oxygène

Les projets 2021

- Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) :
 - 7 EPS réalisées
 - 34 situations présentées en EPS (nouvelles entrées, sorties ou suivis de situation)
 - 19 enfants / jeunes ont fait l'objet d'un renouvellement de la prise en charge PRE
- 258 situations suivies en actions individuelles (100 %)
- Sorties et ateliers éducatifs
- Atelier éducatif et sportif « sport-détente » : 3 séances – 32 jeunes
- Atelier cirque : 12 jeunes
- Clubs « coup de pouce » : 15 jeunes
- Accompagnement vers la lecture : 39 jeunes
- Mentorat : 22 jeunes
- Oxygène « gestion des exclusions temporaires » : 32 jeunes
- Objectif stage : 18 jeunes

3. Jeunesse

Les objectifs 2021 :

- **Renforcer et dynamiser la synergie entre les acteurs sociaux éducatifs :**
 - ⇒ Inscrire tous les acteurs socio-éducatifs dans une démarche de participation et de co-construction pour des actions cohérentes.
 - ⇒ Renforcer les relations partenariales avec l'Education nationale en faveur de la réussite des collégiens et lycéens.

- ⇒ Soutenir les associations jeunesse comme actrices de quartier et porteuses de projets connectés avec les attentes et les besoins de jeunes et des publics en général.
 - ⇒ Poursuivre le déploiement du collectif « Assos jeunesse » avec la mise en place de temps dédiés et d'actions communes.
 - ⇒ Assurer une veille territoriale permettant de connaître les enjeux pour une meilleure connaissance des pratiques et des attentes de la jeunesse.
 - ⇒ Apporter une expertise et un appui aux associations œuvrant sur le territoire pour conforter l'assise des associations les plus anciennes et aider à l'émergence et à la création de nouvelles associations.
- **Consolider et assurer un parcours socio-éducatif cohérent pour tous les jeunes :**
 - ⇒ Développer, renouveler et favoriser la connaissance des services et leurs actions pour tous les jeunes et leur famille.
 - ⇒ Rendre attractives et visibles les structures d'accueil des jeunes et répondre à leurs besoins.
 - ⇒ Faciliter et favoriser la continuité entre les structures éducatives pour accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours.
- **Agir en faveur de l'égalité, l'intégration sociale et du vivre-ensemble :**
 - ⇒ Investir les structures jeunesse comme espaces de débats, d'expériences et de développement de compétences psycho-sociales.
 - ⇒ Sensibiliser les jeunes aux atouts de la concertation et encourager leur participation aux projets de la ville et au débat public.
 - ⇒ Favoriser l'enrichissement socio-culturel des jeunes.
 - ⇒ Promouvoir l'accès aux droits.
- **Développer l'autonomie pour faciliter la promotion sociale des jeunes :**
 - ⇒ Favoriser la réussite scolaire, encourager la poursuite d'études diverses dans le supérieur et lutter contre le décrochage scolaire.
 - ⇒ Faciliter et encourager la mobilité des jeunes.
 - ⇒ Faciliter l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes.
 - ⇒ Agir en faveur de la santé et du bien-être des jeunes.
 - ⇒ Agir en faveur de l'habitat autonome et faciliter l'accès au logement.
- **Agir en faveur de la citoyenneté :**
 - ⇒ Investir l'espace public par la mise en place d'actions citoyennes.
 - ⇒ Développer les pratiques « Hors les murs » et renforcer la proximité pour favoriser le dialogue entre les jeunes et les institutions.
 - ⇒ Développer des actions de préventions des comportements à risques.
 - ⇒ Développer et mettre en place les projets du conseil de jeunes « les 12 travaux du conseil des jeunes ».

Les projets 2021

- Participation citoyenne 11/15 ans par la mise en œuvre des projets retenus par ses membres élus en fin d'année 2019 (les 12 travaux du conseil des jeunes) :
 - 33 séances de travail dont 6 en visioconférence
 - 5 opérations Vers + de propreté
 -
- Action « Plante ta graine »
 - Action « Plante ta graine » avec l'Ile de loisirs de Cergy Pontoise. Sensibilisation et plantation de plusieurs arbres dans le cadre de la reforestation de l'île de loisirs. (+ 300 arbres plantés en 2021).
- Sensibilisation sur le handicap
 - Temps d'échanges en visioconférence avec les associations Unis cités, Ludik Access et le champion handisport Badr Touzi
 - Manifestation Handi sportive pour l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap
 - Acteurs : APF Handicap, Associations : Ludik Access, Ex aequo, Service santé et handicap, éducatrices sportives
- Sensibiliser les jeunes aux risques addictifs
 - Sensibilisation par les pairs :
 - Débat sur le thème du tabac
 - Réalisation du vidéo de sensibilisation
 - Rédaction d'une lettre ouverte pour la création d'espaces sans tabac :
 - Travail sur l'argumentaire
 - Identification des espaces potentiels « sans tabac »
 - Rédaction de la lettre ouverte
 - Communication de la lettre ouverte (réseaux sociaux)
 - Participation à l'Escape Game sur le thème du Tabac
 - Inauguration d'un 1er espace sans tabac le 31 mai 2021
 - Labellisation de 7 espaces sans tabac validée au Conseil Municipal
- Projet numérique – Cyber Harcèlement
 - Sensibilisation sur le cyber harcèlement
 - Création d'un escape Game (sur plusieurs séances)
 - Distribution support « educ.gouv » sur 10 conseils pour lutter contre le cyber harcèlement
- Animation du collectif « Asso Jeunesse » avec l'organisation de deux rencontres et la mise en place d'une nouvelle convention pluriannuelle avec l'association TOUSKAROT.
- Happy Cook : Mise en place de la quatrième édition d'un concours culinaire amateur durant lequel les participants se sont affrontés lors d'ateliers animés par les chefs les plus en vue sur la scène télévisuelle. La finale a eu lieu au centre commercial des trois fontaines avec la participation du chef Norbert TARAYRE.
- Mise en place du dispositif CLAS « Contrat Local d'Accompagnement Scolaire » dont plus de 200 jeunes ont pu bénéficier.
- Accueils individuels et collectifs (BIJ) :

- 1625 jeunes reçus
- 44 actions collectives
- 1941 participants aux actions
- Accueils individuels et collectifs (maisons de quartier) :
 - 3250 jeunes reçus
 - 210 actions collectives
 - 6825 participants aux actions
- Dispositif Citoyen dans La Ville : 145 jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif à travers différentes thématiques (Départ en autonomie, Départ en vacances collectifs, Apprendre ailleurs, BAFA, Jeunes Talents, Code de la Route et permis, PSC1, Séjour solidaire).
- 5 Permanences lycées : 152 jeunes touchés à travers différentes thématiques lors des permanences lycées.
- Dispositif ALBA
- Programmation estivale en étroite collaboration avec les maisons de quartiers.
- Programmation estivale
- Séjours et mini-séjours
- Arbres à palabres
- Sorties culturelles
- Actions de proximité
- Emploi/Orientation :
 - Formation Baby-Sitting : 6 jeunes
 - Opération job été : 34 jeunes
 - Atelier orientation groupe de jeunes Acoform : 16 jeunes
 - Opération objectif stage : 14 jeunes
 - Réussir sa rentrée : 5 jeunes
 - Ateliers coup de pouce solidaire cravate : 24 jeunes
 - Ateliers parcours-co ateliers CV/LM : 7 jeunes
- Atelier vidéo-clip pour la création de la journée internationale de lutte contre le mariage forcé : 12 jeunes
- 8 mars shooting photo we can do it : 12 jeunes
- 25 novembre distribution kit'elle : 10 jeunes
- Soirées filles cycles mensuels : 12 jeunes
- Ambassadeurs CRIPS santé sexuelle : 7 jeunes

POLITIQUE PUBLIQUE ANIMATION DU TERRITOIRE

CA 2021	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	11 882 661	1 170 979
Investissement - PPI	8 322 341	1 090 196

I. Sport

Les objectifs 2021 fixés lors du cadrage budgétaire étaient les suivants pour la direction des sports :

- Garantir une programmation annuelle voire pluri annuelle de maintenance et de rénovation des équipements sportifs municipaux ;
- Améliorer et adapter l'offre de nettoyage sur les équipements sportifs ;
- Maintenir le soutien en expertise, en construction de projets et notamment en inter-clubs, matériel et financier aux clubs sportifs qui animent le territoire, à leurs 15 000 licenciés ainsi qu'aux sportifs de haut niveau de la ville ;
- Inscrire la ville de Cergy et les clubs sportifs dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024 dans le cadre des opérations à développer (semaine des sports, semaine Olympique...) en fonction de l'évolution du contexte sanitaire compte tenu des labellisations obtenues.

La politique publique sportive cergyssoise a notamment permis les réalisations suivantes en 2021 :

Sur les actions et manifestations sportives mises en œuvre normalement l'épidémie de Covid 19 qui sévit depuis mars 2020 a eu en 2021 un impact réel encore sur l'activité et le déroulement possible de ces mêmes événements.

La Direction des Sports est néanmoins à l'initiative ou partenaire de différentes actions destinées à favoriser l'activité physique et sportive sur le territoire à savoir :

- L'organisation de la semaine Olympique en février 2021 en partenariat avec les clubs sportifs et sportifs de haut niveau avec des interventions programmées en milieu scolaire et péri-scolaire en nombre dans le cadre de la labellisation Terre des Jeux Paris 2024;
- L'organisation de la semaine des sports fin juin 2021 en partenariat avec les associations sportives locales et/ou les écoles élémentaires de la ville autour de la journée olympique et paralympique internationale du 23 juin ;
- La participation aux Terrasses d'été 2021 avec de nombreuses animations sportives réalisées en partenariat avec les clubs sollicités sur les squares de la ville notamment ;
- L'inauguration du plateau sportif extérieur rénové du Terroir avec l'organisation d'un tournoi de football et des démonstrations de Workout ;
- L'ouverture de créneaux horaires en soirée après 22h et/ou dimanche en autonomie avec accès contrôlé d'accès par badge sur certains sites pour augmenter les amplitudes horaires d'ouverture sur certaines pratiques de fustal loisirs ;

- Le soutien à la pratique sportive des jeunes (11/17ans) :
 - La mise en œuvre d'activités sportives proposées directement aux Jeunes Cergysois par la ville via les éducateurs sportifs de la ville sur les installations sportives municipales entre autres ;
 - Pour chaque période de vacances, un programme d'activités spécifique est mis en place pour les jeunes cergysois 11/17 ans (des stages, des initiations, ou des sorties sportives) dès lors que les conditions sanitaires le permettaient.
- Le soutien au développement de la pratique sportive féminine ;
- Pour les agents municipaux de la ville de Cergy :
 - L'accompagnement financier et matériel de l'association « La Pause Sport » qui vise à favoriser les pratiques sportives de loisirs sur le temps du midi entre les agents communaux de la ville de Cergy ;
 - Le soutien à la participation en temps normal à différents évènements sportifs.

13 sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle ont été soutenus financièrement en 2021 à hauteur de 30 100 euros au total grâce au dispositif de soutien financier (objectif olympique ou performance) existant. Parmi ces sportifs six étaient éligibles aux critères olympiques fixés par la collectivité avec en ligne de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

L'enveloppe annuelle de subvention de fonctionnement versée aux différents clubs sportifs a été supérieure à 620 000€. A noter pour l'année 2021 l'accompagnement spécifique financier et/ou matériel sur certaines manifestations et/ou projets spécifiques n'a pas été possible par définition eu égard aux annulations. Le Cergy Street Festival n'a ainsi pas pu avoir lieu compte tenu de la crise sanitaire et du confinement comme nombre de manifestations habituellement soutenues (24 heures VTT, tournoi Fairplay, Course du Muguet...) par la ville.

S'agissant des plus grosses opérations de rénovation ou réhabilitation menées sur les équipements on retrouve pour 2021 :

- La sécurisation de la piste d'athlétisme du Moulin à Vent et la réparation des acodrails 137 941 euros ;
- Le passage en LED du gymnase de la Justice 20 705 euros ;
- La création d'un espace de Workout sur le plateau du Terroir 60 824 euros ;
- La réfection de courts de tennis au Ponceau 14 482 euros ;
- La réhabilitation de l'alarme incendie au Moulin à Vent 11 275 euros ;
- La réfection du toit terrasse au Gency 49 549 euros ;
- La réfection de clôture au Ponceau 10 948 euros ;
- Le changement de circulateur à la Justice 10 340 euros ;
- La rénovation du terrain en accès libre du plateau du Terroir 57 360 euros

En complément de ces travaux la poursuite d'une gestion prévisionnelle de la maintenance des équipements sportifs avec une équipe de trois techniciens dédiée intégrés au sein même de la direction des sports est particulièrement significative en 2021. Ces techniciens intervenant quotidiennement sur les équipements sportifs municipaux en fonction des nécessités et besoins en plus de la livraison de matériel sportif notamment pour les manifestations et/ou évènements organisés. Enfin le marché d'entretien et de nettoyage des bâtiments municipaux et notamment des équipements sportifs a été renouvelé fin 2021.

2. Culture

Objectifs 2021

- Valoriser et développer ce qui constitue l'ADN de Cergy : un territoire remarquable dans le domaine des arts de la rue et des expressions urbaines émergentes, notamment en musique et en danse ;
- Coordonner, consolider et mettre en synergie les dispositifs et équipements existants, dans le domaine de l'éducation Artistique et Culturelle et de la Lecture publique ;
- Favoriser les moyens d'appropriation par le plus grand nombre possible des expressions culturelles et des valeurs patrimoniales et faciliter ainsi la construction de citoyenneté et du vivre ensemble.
- Maintenir une belle visibilité et des propositions artistiques qualitatives au niveau du territoire

Les objectifs 2021 ont été réalisés de la manière suivante :

- Poursuite de la politique de spectacle vivant, notamment : Cergy, Soit : Pour cette édition 2021, il s'agissait de proposer un scénario alternatif permettant l'organisation d'un festival des arts de la rue et du cirque compatible avec des mesures sanitaires contraignantes liées à l'épidémie de Covid-19. L'enjeu était également d'élaborer un projet artistique mettant tout en œuvre pour éviter une nouvelle annulation du festival, comme nous avons pu le vivre en 2020. Pour tenir compte de ces contraintes qui s'imposent à nous et construire un projet cohérent, le scénario proposé en 2021 restructure de manière fondamentale la relation au territoire et au temps, dans une approche renouvelée de la construction partenariale. Il a été proposé un temps fort artistique et territorial pour la fin de l'été culturel et la rentrée de septembre allant à la rencontre de plusieurs quartiers cergyssois, de plusieurs villes cergypontaines, sur plusieurs week-end, dans des formats de diffusion contraints (jauge raisonnable et maîtrisée, pas de déambulation, lieux clos de plein air). Un festival étiré dans le temps, du 28 août au 26 septembre 2021 :
 - ⇒ Temps fort artistique de la rentrée, faisant la jonction avec l'été culturel ;
 - ⇒ Sur 5 week-ends et 2 mercredis ;
 - ⇒ S'articulant avec les autres événements culturels du territoire (Charivari au Village, Journées Européennes du Patrimoine, programmation des lieux culturels cergypontains) ;
- Une édition itinérante, à la rencontre de 27 lieux à Cergy et dans l'agglomération de Cergy-Pontoise : 6 villes de l'agglomération impliquées : Cergy, Pontoise, Vauréal, Courdimanche, Jouy-le-Moutier et Saint-Ouen-l'Aumône ; 7 quartiers de Cergy investis avec des escales chez nos partenaires : Points Communs – Scène Nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise, le Collectif La Lanterne, l'École de cirque Cherche-Trouve, la ludothèque Le Jeu pour Tous ; une coordination générale et artistique assumée par la ville de Cergy.
- Saison de l'Observatoire : les annulations du premier semestre 2021 (en raison de la pandémie) ont permis la production d'un été culturel dans le parc Anne et Gérard Philippe :
 - ⇒ Programmation de 15 spectacles dans le parc Anne & Gérard PHILIPPE. (Musique, Danse, Théâtre, Cabarets, Stand Up, Lecture, Restitution d'ateliers, rencontres, visites...)
 - ⇒ L'été Culturel s'est déroulé du 21 Juin au 1er Août 2021 : il a permis à la Ville de soutenir les associations locales via un espace de programmation original et bucolique (Party Pris, La Ruche, A Qui le Tour, Art et Prémices, Théâtre en Stock, CRé...), de soutenir les intermittents du spectacle fragilisés par le contexte sanitaire, de commencer, continuer, pérenniser certains partenariats ((Festival Passworld (A

Qui le Tour) : concert de Flavia Coelho le 25/06, No Mad Festival : concert le 04/07, Générations avec points communs : concert de Videoclub le 16/07, avec la Ruche ...), de proposer des spectacles (Vidéoclub, Flavia Coelho) ayant été annulés pendant la crise sanitaire, être les premiers à programmer des artistes émergents (UssaR, Poupie, Bianca Costa ...), de soutenir des artistes locaux (Courir les rues, Crash Texte, Nox Oleander, Colombe Barsacq,...) et enfin de proposer des actions culturelles (ateliers, masterclasses, rencontres, lectures, expos-jeux, ...).

Deux spectacles ont été proposés par Visages du Monde : un comique show et la fête de la lune (de l'association Party Pris). Les médiathèques ont proposé des lectures et ateliers sur deux temps distincts mais n'ont pas rencontré leur public. Les frais artistiques (cession, cachets, droits, catering, hébergement...) ont été **pris en charge sur les enveloppes budgétaires que gèrent les chargés de mission et porteurs de projet**. A titre indicatif, 29 000 euros du budget annexe de la saison de l'Observatoire ont été fléchés sur l'été culturel. **Cet apport était possible car les deux premiers trimestres de concerts de 2021 n'ont pas eu lieu**. De plus, 13 000 euros du budget principal de l'Observatoire ont été fléchés pour soutenir les initiatives associatives de La Ruche, CRé et A Qui le Tour. Soit 52 000 euros au total.

- La saison de l'Observatoire a pu ensuite reprendre (en mode assis) dans la grande salle du Douze, livrée à compter du mois d'octobre 2021

La saison de l'Observatoire (renommé Club depuis l'ouverture du Douze) a donc repris en Octobre avec l'ouverture du Douze, hors de ses murs, mais tout près : dans la grande salle du Douze.

Ont ainsi eu lieu, 7 concerts club (dont un scolaire, un jeune public, et 2 en partenariat avec points communs et Jazz au fil de l'oise) et 3 grands rendez-vous (dont un annulé le jour J pour cause d'incapacité pour l'artiste de se produire). Les studios du Chat perché ont également ouvert en octobre, au Douze. Si les 5 studios de répétition ont été opérationnels dès l'ouverture, le studio d'enregistrement devrait commencer son activité en avril 2022 (retard dû aux travaux dans l'équipement). Les actions d'accompagnement (qui n'ont pas cessé d'exister, même en visio en 2021, via « les 12 Travaux du musicien » notamment ont été mis sur pause par la force des choses et le poste de chargée de production musiques actuelles en suspens à l'automne mais reprendront de plus belle dès le début de l'année 2022 ; tout comme les actions culturelles qui elles, ont repris plus tôt, par des ateliers autour du compte en lien avec le spectacle jeune public « Tournepouce » de Barcella.

- Visages du Monde : Si Visages du Monde est resté ouvert pendant la période de pandémie en adaptant les horaires, les restrictions sanitaires ont eu un fort impact sur la diffusion de spectacles vivants et ont conduit à annuler 11 spectacles et manifestations programmés en 2021. Ces annulations ont pu néanmoins être négociés pour 10 spectacles avec des reports sur la saison 2021-2022.

Malgré la période, Visages du Monde a maintenu ces objectifs en :

- ⇒ Soutenant la création artistique avec 5 résidences d'artistes qui ont pu être maintenues ou mises en place au regard de la disponibilité de la salle de spectacle ainsi que des répétitions scènes et des travaux de réalisation de teaser et soutien créatif numérique par le labo numérique.
- ⇒ Développant des actions de médiations culturelles avec le maintien des stages sur la période des vacances d'avril et le développement des ateliers et conférences en visio du Labo numérique. Par ailleurs le maintien des expositions « BD » avec Cergythèques « Sur quel pied danser » de Benoite Fanton et « Les 10 ans du CFD » ont permis l'organisation de visites scolaires et des rencontres autour des expositions

- ⇒ En maintenant la diffusion de spectacles et en soutenant à la pratique amateur :
 - A partir de juin, le gala du CFD puis des propositions autour de la programmation estivale ont pu être maintenues avec notamment un spectacle jeune public, la participation à la programmation sur le parc Anne et Gérard Philipe, la mise en place de « Danses la ville » les jeudis et vendredis du mois de juillet sur les îlots d'été des hauts de Cergy, la programmation de 2 spectacles sur les terrasses d'été.
 - A compter de l'automne 2021, la programmation culturelle de l'équipement a repris dans des conditions restreintes d'accueil du public (pass sanitaire obligatoire) avec, 6 spectacles de danse tout public, 1 comique show, 3 spectacles jeune public (dont 2 annulés par les compagnies pour cause de covid), Cergy play, le festival des solidarités avec 3 spectacles tout public et jeune public, les portes ouvertes du labo numérique autour de la photoluminescence, les ateliers et médiations sur les temps festifs halloween et fête de fin d'année.
- Cergythèques : poursuite de l'offre d'un réseau de lecture publique performant malgré la pandémie :
 - ⇒ Préparation, mise en place et ouverture au public en octobre 2021 du prêt de jeu de société et de jeux vidéo à domicile ;
 - ⇒ Préparation et diffusion en août 2021, en lien avec la Direction de la participation citoyenne et de la communication, d'un Guide des médiathèques de Cergy à l'attention des publics ;
 - ⇒ Développement des partenariats avec les services de la Ville et les associations locales dans le cadre de nos actions culturelles : Mission égalité ; comité d'inclusion numérique ; Conseil des Jeunes (Education aux médias et à l'information) avec la direction de la Jeunesse, direction des Sports ; Maisons de Quartier et associations ; Coopération internationale ; objectif 100 % EAC Direction de la Culture et du Patrimoine ;
 - ⇒ Intégration aux objectifs de développement durable initiés par la collectivité ;
 - ⇒ Communication et présentation du réseau des médiathèques de Cergy aux nouveaux habitants à l'occasion de la matinée d'accueil du Maire (septembre 2021) ; et aux nouveaux agents de la ville à l'occasion de la matinée d'intégration des nouveaux agents (septembre et novembre 2021) ;
 - ⇒ Adaptation continue de l'ouverture des médiathèques et des conditions d'accueil des publics, en adéquation aux mesures gouvernementales successives face à la crise sanitaire. Aménagement de l'amplitude d'ouverture aux usagers ; mise en place du contrôle du passe sanitaire, puis vaccinal sans moyens RH supplémentaires ; maintien des actions culturelles des médiathèques, autant que possible, notamment Cergypay en novembre 2021.
 - ⇒ En lien avec le réseau de lecture publique de l'agglomération de Cergy-Pontoise, travail entamé sur la mutualisation des ressources numériques ;

En 2021, le réseau des médiathèques a enregistré 145 978 entrées et réalisé 197 785 prêts malgré la diminution des horaires et les réductions de services au public successifs.

- Mission patrimoine : mise en synergie du label de Maison d'Anne et Gérard Philipe au loto du Patrimoine de la mission Bern avec l'obtention d'un nouveau label pour cette bâtisse, celle de Patrimoine d'Intérêt Régional ; aide à la structuration d'une association visant à collaborer au projet scientifique et culturel du site : L'Association de la Maison d'Anne et Gérard Philipe (AMAGP) ; structuration du projet, en résonance avec les Journées Européennes du Patrimoine et une édition « mémorielle » de l'événement festif Charivari au Village ; accompagnement de la CACP dans le suivi du label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR) porté par la DRAC d'île de France

- Arts visuels : fin du premier volet et début du second volet du vaste projet de résidence L'Expérience du ChaoS, le projet artistique a soutenu dès la rentrée 2020 par la DRAC Ile-de-France et le rectorat de Versailles ; il concerne en effet plusieurs écoles de la ville et le collège La Justice, situé en quartier politique de la ville ; le projet croise plusieurs politiques publiques : culture, jeunesse, coopération internationale ; éducation ; vie locale et associative ; développement durable. Soutien aux artistes plasticiens intervenant dans les projets artistiques et pédagogiques des écoles ; accueil de l'exposition de Georges Pencreac'h au mois d'octobre 2021 ; mise en place de la résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire pour la saison 21-22, adaptation du projet « hors les murs », en raison de la réquisition de la salle du Carreau, d'abord par le centre de tests PCR, puis par un centre de vaccination.
- Développement des missions du pôle Éducation Artistique et Culturelle : 300 élèves à l'école municipale de musique (EMM), et 80 au Centre de formation de danse. Continuité des cours pendant toute l'année 2021 (les décrets permettant la continuité pédagogique malgré les conditions de crise sanitaire). Signature à l'automne 2021 d'une convention cadre entre le rectorat de Versailles et la ville de Cergy, visant à une mutualisation des moyens pour tendre vers un objectif « 100% EAC » ; à l'automne 2021, intégration de la ville de Cergy (quartier politique de la ville) au dispositif de jumelage des établissements culturels avec la préfecture d'Île de France. La formation professionnelle Passeurs Culturels en danses hip-hop dispensée au CFD a obtenu le label d'organisme de formation dispensé par la DIRECCTE d'Ile de France ; instruction du dossier de demande d'inscription de la formation au répertoire spécifique de France Compétences ; obtention d'une sanctuarisation de la subvention de l'État de cette formation (DRAC + Direction Générale de la Création Artistique).

3. Vie locale et associative

L'année a été marquée par la reprise progressive des activités en présentiel et le retour des associations au sein des maisons de quartier. La crise sanitaire a néanmoins nécessité une adaptation permanente des maisons de quartier aux contraintes sanitaires, (jaugees liées aux « distances barrière », possibilité de reprise selon la nature des activités, interdiction de la prise d'aliments collective au sein des locaux) rendant plus complexe la continuité des actions menées, en fonction des décisions gouvernementales et locales.

Pour cette raison, les 4 fêtes de quartier ont dû être annulées pour la deuxième année consécutive.

Les mesures sanitaires au sein des locaux des maisons de quartier ont été maintenues, ainsi que la charte d'utilisation des locaux élaborée en 2020.

Malgré plusieurs départs et absences de longue durée à la maison de quartier des Linandes, la continuité du service aux habitants a été assurée. Le démarrage du processus de renouvellement du projet social, prévu à l'automne 2021, a été reporté sur 2022.

L'action culturelle en proximité des habitants, instaurée dans le cadre de partenariats associatifs ou, pour ce qui concerne les Hauts de Cergy, grâce à la collaboration renforcée avec Visages du Monde (spectacles intégrés à l'offre aux familles), s'est développée en 2021.

Les actions au quotidien, ont continué en 2021. Une partie d'entre elles se réfère spécifiquement au projet social de chaque structure et conditionne son agrément en centre social.

- Le soutien aux familles et aux parents sous des formes diverses :

- ⇒ Accueil des tout- petits aux Hauts de Cergy – LCR du Bontemps ; dans les 4 MQ, soutien aux lieux d'accueil parents enfants associatifs ou autres actions en faveur des parents de jeunes enfants,
 - ⇒ Animations ludiques et culturelles, ateliers créatifs, ballades en famille.
 - ⇒ Sorties familiales à la journée, municipales et associatives,
 - ⇒ Sensibilisation aux pratiques éco- citoyennes, à la question de l'égalité femme – homme, aux questions éducatives liées à la fonction parentale.
 - ⇒ Groupes de parole et échanges de savoirs (type « café des parents »)
 - ⇒ L'accompagnement scolaire élémentaire aux Hauts de Cergy.
- Le développement du réseau de relations avec les acteurs de proximité dans les différents quartiers et ilots (associations, bailleurs, hôtels sociaux, commerces, écoles, communauté d'agglomération, travailleurs sociaux, résidences pour personnes âgées) afin de co-construire des actions communes répondant aux besoins des populations, et de mieux orienter les publics.
 - L'accueil et l'appui aux associations et à leurs projets en proximité des habitants, dans les locaux des maisons de quartier et L.C.R (logistique, conseil, et moyens humains)
 - L'accompagnement vers l'accès aux droits de tout citoyen, à travers :
 - ⇒ Le **développement de l'aide aux démarches dématérialisée** : mise en place d'un PANDA (point d'accès numérique aux démarches administratives) en partenariat avec le PIMM'S de Cergy, à la maison de quartier des Touleuses ; équipement informatique progressif des maisons de quartier à l'usage des publics.
 - ⇒ La poursuite des **permanences sociales** et **d'écrivains publics**
 - La veille territoriale de proximité : mise en place des visites d'ilot et premiers forums de quartier à l'automne 2021, à l'initiative des élus, visant à signaler et traiter les difficultés et incidents observés dans l'usage des espaces publics, et des ensembles d'habitations ; également à faire entendre les propositions des habitants en matière d'aménagement urbain et de lutte contre les incivilités.
 - .

Les temps forts de 2021 :

Les animations estivales, initiées dans un nouveau format en 2020 par l'élaboration d'une **programmation renforcée** sur les deux mois, ont été renouvelées dans tous les quartiers : terrasses d'été traditionnelles en juillet et août, animations d'ilots en proximité des habitants, ateliers créatifs, activités ludiques et sportives, sorties et ballades en famille dans le département, investissement d'espaces naturels du territoire communal (Bois de Cergy, ile de loisirs etc...), sorties familiales traditionnelles à la journée, en bord de mer, dans les parcs de loisirs, ou de découverte du patrimoine. L'ensemble des activités a fait l'objet d'un protocole sanitaire. Dans ce contexte, une fermeture estivale partielle a été expérimentée : deux maisons de quartier fermées pendant la première quinzaine d'août, deux pendant la deuxième quinzaine, de façon à assurer une **ouverture continue au public** sur le territoire communal.

Les pots de rentrée, organisés en septembre –octobre sans collation ni boissons compte tenu des restrictions sanitaires, ont permis de mettre en avant les actions et projets des maisons de quartier. Celui de la maison de quartier des Linandes a dû être reporté au mois de novembre compte tenu des moyens humains limités pendant l'année 2021 : un nouveau format, hors les murs, a été proposé, impliquant les associations de proximité (tenue de stands et animations sur la place des Linandes), qui a permis d'augmenter leur visibilité et d'inviter aux échanges entre associations.

En fin d'année, la **programmation de Noël** a été reconduite, du 1^{er} au 28 décembre, avec le retour des animations / événements désormais traditionnels : le père Noël à la Sébille et Noël aux Genottes (associatifs) Place à la fête aux Touleuses, « Faites des lumières » au Village et La légende du Père Noël – avec spectacle sur tréteaux et descente du Père Noël sur la place des Linandes ; chaque mercredi des animations très diverses dans les maisons de quartier (ateliers décorations de Noël, spectacles, projection de films, jeux, photos avec le Père Noël)

A noter que l'association des Bons Plants, en lien avec la maison de quartier des Touleuses, a décidé de reporter l'édition 2020 du Petit Salon du Livre de jeunesse, en partenariat avec les écoles du secteur (Orée du Bois et Maradas – Pontoise) en juin 2021, et maintenu celle de décembre 2021. Deux « Petits salons » ont donc eu lieu en 2021 avec le soutien de la ville (Maison de quartier, médiathèque, direction de la communication) et de la CACP.

Une programmation enrichie d'animations nouvelles à l'initiative des associations,

- ⇒ Fête de Noël des habitants des Chênes, par l'association ICI avec le soutien de la maison de quartier des Linandes
- ⇒ Marché de Noël du monde (APUI les Villageoises) - quartier des Coteaux
- ⇒ Marché de Noël des habitants – place du Thyrsé, avec le soutien de la maison de quartier AMH en partenariat Association - Maison de quartier A.M.H (La Ruche et le Collectif de la Lanterne):
- ⇒ Après –midi festif Spectacle de jonglerie et cracheur de feu dans la cour de la Lanterne.
- ⇒ « La Lanterne givrée » : Déambulation lumineuse et musicale (fanfare) dans la rue (Lanterne, Echiquier, Belvédère et retour Lanterne) - Spectacle participatif Le Cabaret des habitants (La Lanterne)

Ou, à l'initiative de la maison de quartier :

- ⇒ Spectacle pyrotechnique au square de la Vénus des loups – Maison de quartier des Hauts de Cergy.
- Enfin deux sorties familiales à Paris (MQ AMH et Hauts de Cergy).

La vie des équipements :

En 2021 poursuite de l'installation progressive des services au sein du « Douze », tiers lieu culturel et social ; 3^{ème} phase du projet incluant la maison de quartier A.M.H initialement reportée au début de l'année 2022, puis à l'été 2022. Le site de la Lanterne a donc permis une année de plus l'accueil de tous les publics, avec un aménagement de la cour à l'initiative du Collectif de la Lanterne (installation d'une serre, et de plantations)

Suite à des dégâts des eaux, récurrents, sur le bâti, et au constat d'un risque important sur les installations électriques, décision de fermer la salle de spectacles des Linandes à l'été 2021 et jusqu'en septembre 2022. Des solutions alternatives pour les utilisateurs (associations, syndicats, compagnies théâtrales, groupes musicaux) ont dû être trouvées. En novembre, décision de fermeture du LCR du Ponceau, dont l'état était très dégradé, avec report des activités associatives sur d'autres équipements.

Les actions nouvelles en 2021 :

- Le renouvellement du projet social de la maison de quartier des Hauts de Cergy à partir du printemps 2021, s'est appuyé sur une démarche participative mettant en jeu les habitants, les acteurs locaux, associatifs et institutionnels et sur une étude fine des données statistiques relative à la population de ce secteur, en croissance urbaine et démographique.
Cette démarche, caractérisée par trois phases essentielles, le diagnostic social partagé, l'évaluation du projet et la co -élaboration du nouveau projet, s'est inscrite dans une mobilisation large des équipes

présentes : Visages du Monde, services culturels (médiathèque, CFD), labo numérique, qui enrichit le travail en transversalité entre les équipes des différents services.

- Premier salon du livre adulte « Livre Comme L'air » sur un quartier politique de la ville.

Partenariat : Maison de quartier Axe-Majeur/Horloge. L'association Conte goutte- Le Grand Cercle- L'Agence 46.

⇒ 18 auteurs invités- Fréquence proposée : 1 fois par an, fin novembre. Population touchée : 200 visiteurs (mixité de genre, d'âge, de situation socio-économique)

- Exposition sur Jean de La Fontaine dans le cadre du 4ème centenaire de sa naissance (événement national) : « La Fontaine, Je Boirai Tes Mots » Partenariat : Maison de quartier Axe-Majeur/Horloge L'association Conte goutte

⇒ Objectif : élargir la connaissance des champs culturels du public en particulier celui de la tradition orale et de la littérature patrimoniale. Participation forte du collègue Gérard Philippe

Les actions de solidarité se sont développées en 2021, organisées à l'initiative des services ; citons notamment :

- Les vide dressing solidaires : Hauts de Cergy (50 familles concernées, 25-30 m3 de vêtements collectés), Axe Majeur Horloge (en partenariat avec la Sauvegarde 95 et le Conseil d'enfants)
- Des actions nouvelles :
 - ⇒ Opération « Boxes solidaires » à la MQ Axe Majeur Horloge pendant la période de Noël : boîtes cadeaux à destination des femmes en situation de précarité.
 - ⇒ Première ressourcerie éphémère, MQ des Toulouses (novembre 2021) : 80 personnes, 36,200 Kg de vêtements revalorisés avec un retour très positif des habitants. Partenariat avec l'association Du côté des femmes pour les vêtements de bébé.

Le bilan 2021 pour la vie associative est le suivant :

- ✓ L'accompagnement à la vie statutaire et au projet pour 182 associations
- ✓ La programmation de 16 ateliers participatifs (comptabilité, subvention, RH, projet, mécénat, communication, etc), de 8 permanences d'aide en comptabilité et d'aide aux projets internationaux, de rencontres de la vie associative (2 webinaires) pour 250 associations.
- ✓ La journée des associations pour 270 associations, avec la participation de 11 000 cergyssois malgré le contexte sanitaire et la suppression des démonstrations sur scène
- ✓ L'accompagnement de 27 projets soutenus dans le cadre du FIL (fonds aux initiatives locales, dispositif subventionné par l'état au titre du contrat de ville)
- ✓ L'accompagnement de 42 nouvelles associations : demande de salles pour développer leurs activités sur Cergy
- ✓ L'accompagnement de 8 nouvelles associations pour leur demande de siège social au sein des maisons de quartier
- ✓ Le déploiement du logiciel GMA « Gestion Manifestations Activités ») en interne et en externe (ouverture du portail aux associations et mise en place de l'annuaire en ligne des associations) : projet très transversal et utile à l'ensemble des services, avec la mise en place de l'annuaire des associations en ligne, et des modules « Subventions » et « Planning (prêts de salle) » accessibles aux associations via le portail public.

CA 2021	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	6 963 496	1 006 355
Investissement - PPI	3 510 147	391 428

1. Aménagement et développement

La mission relative à l'aménagement et au développement, transcrit une dynamique de territoire et concerne la réalisation de projets qui se traduisent via le PPI, par la construction d'équipements et espaces publics. La mission inclut également l'aspect réglementaire et foncier inhérent à cette stratégie territoriale.

Les objectifs 2021 :

- Soutien des politiques publiques opérationnelles en permettant la mise à disposition de foncier et de patrimoine.
- Intégration de nouveaux locaux dans le patrimoine communal
- Poursuite des acquisitions nécessaires à la réalisation de projets
- Poursuite des dossiers de régularisations foncières selon la priorisation validée
- Poursuite de la politique d'acquisition des parcelles situées en zone prioritaire ENS

Les principales actions en 2021 :

- Poursuite de la construction du 12
- Études crèche des HDC
- Études pour la requalification de l'ALSH du bois de Cergy
- Études et travaux pour l'installation d'un centre de santé aux Genottes
- Lancement de la révision du PLU

2. Développement économique de proximité

Ces dernières années, le service a développé des liens avec les commerçants en instaurant un relais de proximité, il convient de le poursuivre.

L'activité commerciale est fragile (multiplication des m² de surface aux abords des pôles « historiques », modification des modes de consommation...) mais elle est un élément essentiel pour la structuration d'un parc résidentiel diversifié et qualitatif.

- Poursuite de la collaboration avec l'Essec pour la réalisation d'une étude relative à l'artisanat cergyssois
- Renforcement des associations de commerçants qui sont des éléments essentiels pour la création du dynamisme commercial. L'accompagnement de la Ville peut se traduire par des accompagnements techniques et logistiques pour la mise en place des animations commerciales, ou par un accompagnement financier pour permettre la mise en place d'actions qualitatives et à forte valeur ajoutée

- Poursuite de la promotion des marchés forains en particulier celui des Hauts de Cergy

3. Espace public et qualité urbaine

La mission « espaces Publics et qualité urbaine consiste en la préservation de la qualité du cadre de vie et des espaces publics. Cela passe par l'exécution des missions de propreté urbaine, de cadre de vie et de voirie.

Les évolutions majeures de ces dernières années résident dans :

- L'intégration de nouveaux espaces publics, voirie et équipements de loisirs des ZAC nouvellement aménagées. Ces nouveaux aménagements induisent soit des surfaces supplémentaires et/ou soit des aménagements, des revêtements et mobiliers urbains nouveaux demandant un entretien différent ou plus d'entretien.
- Des transferts de compétences : La Communauté d'Agglomération est depuis le 1er juillet 2018 compétente pour la gestion des zones d'activités et pour la gestion des espaces verts d'attractivité majeur sauf pour les missions de propreté encore à notre charge sur ces espaces.
- Des espaces publics vieillissants à certains endroits qui nécessitent des interventions plus importantes dans des mesures préventives ou correctives.
- Des incivilités croissantes qui nécessitent une adaptation de l'organisation opérationnelle et donc une présence accrue.
- Une reconquête essentielle de certains espaces et plus particulièrement des centralités gares qui nécessitent des interventions récurrentes de réparation, de pose de mobilier mais surtout des investissements conséquents portant notamment sur les ouvrages et la voirie.
- Un parc de matériel et de machine-outil adapté qui a augmenté durant le dernier mandat afin de pouvoir mécaniser un maximum d'intervention et ainsi compenser le vieillissement des équipes et son sous dimensionnement par rapport à l'évolution du volume des espaces publics à entretenir.

Les objectifs 2021

- Poursuivre le travail de reconquête des centralités en réaffirmant la présence des équipes municipales dans ces espaces mais aussi en les réaménageant et les sécurisant afin de leur rendre leur rôle premier d'espaces piétonniers.
- Travailler avec l'agglomération sur le maillage, les partages des interventions et la définition d'un niveau de qualité commun.

Des opérations visant à améliorer la qualité de l'espace public ont été entrepris en 2021 concernant différents espaces :

- Ouvrages d'art

Réfection de passerelle en lien avec la SNCF (pour 900.000€ part ville : 400.000€ en 2020, 450.000 en 2021 et 50.000€ en 2022)

Passerelle du Pilet (Bontemps)

Passerelle sente Margot (gros caillou)

Passerelle escapade (gros caillou)

- Voiries

Aménagement accès riverains passage de l'aurore (36 000€)

Sécurisation accès lycée bd des explorateurs par pose de coussins berlinois (11 500€)

Reprise partielle chaussée rue de Neuville (70 500€)

Réfection chaussée cours de l'horloge (40 200€)

Réfection pleine chaussée bd des explorateurs (174 000€)

Reprise de la chaussée suite affaissement avec réfection trottoir (24 800€)

Borne parking GS des Linandes (17 600€)

Pose borne rue des chênes verts (21 000)

Borne allée des jardins (13 000€)

- Espaces verts (visite du jury ville fleurie été 2022 pour conserver les 3 fleurs) plantation de :

Plus de 100 arbres,

2367 vivaces,

1200 arbustes,

200m² de tapis de sédum,

8000 plantes,

12 700 bulbes

4. Habitat et développement durable

Avec la mission il s'agit de poursuivre, compléter en synergie les actions de la Ville en faveur de conditions de logements qualitatives et diverses, pour favoriser le parcours résidentiel et l'ancrage à Cergy.

Au regard de l'étude menée pour la Ville par l'ARC en 2018 et des retours notamment à l'issue des formations, il apparait que l'accompagnement de la Ville auprès des copropriétaires demeure essentiel pour éviter la dégradation du parc, et apprécié.

Les objectifs 2021 sont en continuité de ceux développés en 2020

- Suivi et soutien à l'habitat privé à travers notamment un programme de formation à l'année pour les conseils syndicaux.
- Suivi en quotidienneté des copropriétés
- Plan de sauvegarde, OPAH et POPAC Bastide : poursuite du dispositif de rénovation de copropriétés en difficulté et de simplification foncière du quartier Bastide. L'évolution de ces dernières années réside dans l'augmentation des actions préventives avec la prise en compte des copropriétés dès la programmation et plus seulement dans la mise en œuvre d'actions curatives.
- Accompagnement des copropriétés et ASL et notamment les complexes (Linandes ; Ponceau)
- Suivi de l'habitat public
- Relations accrues avec les bailleurs, « institutionnaliser » les relations avec les bailleurs par une matinée de travail, et développement des liens avec les locataires (et encouragement à leur fédération notamment en amicales)

POLITIQUE PUBLIQUE SOLIDARITE ET SERVICES A LA PERSONNE

CA 2021	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	16 943 912	5 308 866
Investissement PPI	1 547 665	336 700

1. Accompagnement des personnes en difficulté

L'accompagnement des personnes en difficulté recouvre :

- L'accompagnement des cergyssois confrontés à des difficultés sociales
- L'accompagnement vers l'emploi des cergyssois très éloignés de l'emploi
- L'accompagnement des cergyssois en matière d'inclusion numérique

✓ **Favoriser l'insertion sociale**

Accompagnement des Cergyssois confrontés à des difficultés sociales et soutien aux associations dont l'objet et leurs activités concourent au développement des solidarités sur la commune.

La ville a poursuivi son effort financier afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté à la fois par le biais de la subvention dédiée au CCAS mais aussi en soutenant très largement les acteurs associatifs intervenant sur le champ des solidarités (le Maillon, Appui les villageoises, Espérer 95, Secours Catholique, ASIFAM).

- Au regard de l'augmentation des besoins alimentaires sur le territoire, la Ville a également versé une subvention supplémentaire au Maillon d'un montant de 2000 €.

✓ **Favoriser l'Insertion Professionnelle**

L'objectif est d'accompagner les personnes en difficulté et les plus éloignées de l'emploi pour leur permettre d'accéder à un emploi ou à une formation, en levant de façon individualisée les freins à l'insertion professionnelle repérés, en lien avec les autres services de la collectivité.

Les axes d'intervention sont :

- Un accompagnement renforcé basé sur des entretiens individuels aussi souvent que nécessaire, un accès à un pôle ressources (postes d'ordinateurs, téléphone, documentation)
- Développer les clauses d'insertion dans les marchés de la ville et auprès des partenaires privés et développer les synergies d'action avec les partenaires publics et privés

L'accompagnement individuel est un gage de réussite nécessaire pour développer les parcours d'insertion des bénéficiaires et répondre aux différentes problématiques. Ainsi 101 personnes ont été accompagnées en 2021.

Le service emploi insertion développe d'autres actions en vue d'une meilleure réinsertion professionnelle :

Bilan de compétence : Cette évaluation des aptitudes personnelles et professionnelles permet d'asseoir un travail de projet ou une entrée en formation,

Validation des acquis (VAE) permet de faire reconnaître son expérience professionnelle, syndicale ou bénévole, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Participation au forum emploi intercommunal :

Le service emploi insertion participe à l'organisation du forum emploi intercommunal qui proposait 1000 postes, la ville s'est mobilisée aussi sur le bus de l'emploi qui permet de sensibiliser la population au plus près des quartiers.

En matière de clauses d'insertion, près de 70443 heures ont été réalisées en 2021, principalement autour des marchés de travaux ou de services passés par la ville (chantier du 12, PIJ, CDC Habitat) mais aussi dans le cadre du chantier d'extension du Centre Commercial les 3 Fontaines,

✓ **Favoriser l'inclusion numérique**

- La diminution de « l'e-exclusion » des publics éloignés des usages du numérique,
- L'accompagnement à la digitalisation /dématérialisation des services publics/privés,
- L'autonomie des citoyens dans leurs démarches administratives,

Après une mise en pause de ces travaux liée à la crise sanitaire, le club du numérique (réseau des partenaires du numérique sur le territoire) a repris ses rencontres. C'est également le cas du Comité Technique de lutte contre la fracture numérique qui réunit les acteurs internes aux services de la ville.

Les principales actions mises en place en 2021:

-l'adhésion du CCAS à un coffre-fort numérique pour les SDF.

-une nouvelle Aide Sociale Facultative pour aider l'achat de matériel numérique, en partenariat avec une association d'insertion professionnelle du Val d'Oise.

-ouverture d'un 2^{ème} Pand@ (maison de quartier des touleuses).

-habilitation Aidants Connect des travailleurs sociaux.

2. Développement des solidarités

✓ **Favoriser la Santé et la prévention**

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé à travers la mise en œuvre d'une politique locale de santé publique se traduit à Cergy par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé et la déclinaison du dispositif des Ateliers Santé Ville.

Les objectifs 2021

- Développer un programme d'actions conformément aux engagements du Contrat Local de Santé
- Poursuivre le travail d'accompagnement pour la création du centre de santé et accompagner le secteur libéral dans les projets de pratiques professionnelles regroupées
- Fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour des enjeux de santé et de prévention

L'année 2021 a permis de concrétiser le 2^{ème} Contrat Local de Santé cosigné par l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture, l'Assurance Maladie du Val d'Oise, Le Conseil départemental, le Centre hospitalier René Dubos, l'Académie de Versailles, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Ce CLS s'articule autour de 6 axes thématiques (accès aux droits et aux soins, santé mentale, maladies infectieuses et chroniques, conduites

addictives chez les jeunes, santé sexuelle des jeunes, santé des enfants et parentalité) et 4 axes transversaux (coordination des acteurs et travail en réseau, visibilité et lisibilité de l'offre existante, politique de santé intégrée, mobilisation des habitants). L'année 2021 a permis de réaliser ou démarrer 15 actions sur les 26 programmées pendant la période du CLS, 4 groupes de travail ont pu être déclinés et les comités techniques et de pilotage ont été réunis.

Si la crise sanitaire a impacté le démarrage des travaux relatif à l'aménagement intérieur des locaux du centre de santé, l'année 2021 a tout de même permis l'obtention du numéro FINESS actant la création du centre. Un travail de mise en lien de l'offre immobilière et des besoins exprimés par les professionnels de santé a également été réalisé en 2021 afin de favoriser l'implantation de nouveaux professionnels ou d'éviter le départ de professionnels déjà installés sur le territoire.

Tout comme en 2020, la ville a également adapté son action au contexte sanitaire en se mobilisant auprès des habitants, des professionnels de santé et des associations en lien étroit avec ses partenaires locaux et notamment à travers :

- Le déploiement d'un centre de vaccination en partenariat avec le SDIS 95 au gymnase du Moulin à vent qui a permis la vaccination de 5760 personnes.
- L'organisation d'un phoning en direction des publics les plus fragiles pour leur proposer un accompagnement à la vaccination
- La mise en place en lien avec l'ARS d'actions de sensibilisation au dépistage et à la vaccination avec des médiateurs lutte anti-covid.

✓ **Développement du lien intergénérationnel**

La Ville de Cergy fait face à un phénomène de gérontocroissance important lié à la structuration de sa population. Ainsi si la ville reste « jeune », les seniors de 60 ans et plus représentent désormais 11.9% de la population (données INSEE 2018). Afin de favoriser le bien vieillir chez la population senior des actions sont mises en place pour renforcer la lutte contre l'isolement, faciliter la préservation du capital santé des seniors et les intégrer à la vie de la cité. Ce programme s'adapte également à la variété des besoins des seniors du 3ème et du 4ème âge.

Objectifs 2021 : mise en place d'ateliers de prévention (ateliers mémoire, informatique...), de conférences (journées du bien vieillir), d'une programmation estivale, de la semaine bleue dédiée aux seniors et de moments festifs. Ce programme intègre également le conseil des seniors mis en place en 2017.

Tout comme en 2020, l'année 2021 a été fortement marquée par le contexte sanitaire. Cependant, 2021 a été une année d'expérimentation pour bon nombre d'actions en distanciel comme la pratique sportive en visio. Cette année a également été fortement marquée par le retour de temps forts comme le « Cabaret de la Semaine Bleue » qui fut organisé dans la salle de spectacle du Douze.

L'année 2021 a permis par ailleurs de renforcer le service de transport à la demande désormais ouverts aux seniors dès 65 ans. Un 2ème chauffeur a été recruté afin de répondre à la demande croissante sur ce service. 1754 courses ont ainsi été réalisées en 2021.

✓ **Le handicap**

Les objectifs 2021

- Animation des instances liées à l'accessibilité
- Poursuite de la démarche de sensibilisation au handicap en direction du grand public

Les instances liées au handicap et à l'accessibilité ont pu être réunies en 2021 en visio :

- La commission communale pour l'accessibilité a permis de présenter les travaux réalisés par la Ville afin d'améliorer l'accessibilité du bâti et de la voirie. Les réalisations de la ville en terme de petite enfance et d'éducation (inclusion en milieu scolaire ordinaire), de ressources humaines et de logement ont également fait l'objet d'un bilan.
- Le collectif handicap a permis de mettre en réseau des partenaires associatifs et institutionnels du territoire et de favoriser l'interconnaissance et la construction de projets communs.

Deux temps forts ont pu être proposés en terme de sensibilisation du grand public :

- La Caravane des enfants en partenariat avec l'Association des Paralysés de France en mai 2021
- La semaine du handicap en décembre 2021

✓ **La coopération internationale**

Coopération avec le village de Saffa (Palestine)

En dépit de la pandémie, les projets de coopération avec la ville de Saffa en Palestine ont pu se dérouler dans la majorité des cas, grâce à nos partenaires sur place et à la réouverture des frontières à l'été.

Les cours de français dispensés aux jeunes de Saffa ont été réalisés en 2021 et le cursus pour acquérir le niveau A1 a été réorganisé pour se dérouler sur 2 ans (2021 et 2022) afin de compenser la hausse des tarifs due au changement de manuels scolaires et la revalorisation du taux horaire des professeurs.

Le projet sportif comprenant à la fois l'accueil d'une délégation sportive de Saffa à Cergy et une mission de formation à Saffa avec les clubs de football et de handball a pu être à moitié exécutée à cause de la pandémie :

- Un accueil de sportif de Saffa/délégation de Saffa a eu lieu au mois d'octobre 2021 à Cergy

Coopération avec la ville de Thiès (Sénégal)

Le projet Cergy-Thiès, co-financé par le MEAE et le Ministère Sénégalais de la Gouvernance Locale en 2019 a été interrompu en 2020 par la ville de Cergy pour cause de défaut de gouvernance de la part de la mairie de Thiès. Le projet n'a pas avancé en 2021 et le budget inscrit pour ce projet en 2021 n'a pas été dépensé et a été réinscrit en 2022. L'élection d'un nouveau maire à Thiès en 2022 va permettre de travailler à la finalisation du projet, en partenariat avec la ville de Thiès, le MEAE et le Ministère Sénégalais de la Gouvernance Locale.

Par ailleurs, les projets menés à Thiès par la ville de Cergy, sur ses fonds propres et par l'intermédiaire des associations Solidarité Cergy-Thiès et Solidarité Thiès-Cergy se sont déroulés conformément à ce qui était prévu à savoir :

- Aménagement du jardin partagé Cergy-Thiès
- Ateliers artistiques dans le cadre de la phase I « Expérience du Chaos » qui s'est déroulée en septembre 2021

- Envoi de matériel scolaire, informatique et de musique donné par la ville de Cergy et l'agglomération de Cergy-Pontoise pour équiper les écoles du Petit Thialy, Médina Fall III et Ali Bâ ainsi que le lycée Malick SY
- Projet « contes en langue noon » : Proposé par l'association Artères de Caen aux villes de Cergy et de Caen en coopération avec la ville de Thiès, le projet de l'édition d'un livre bilingue langue noon/français a réuni autour d'un conte traditionnel noon «**Monsieur Hyène et le troupeau de chèvres**» des élèves des écoles du Petit Thialy (Thiès), Sédar Senghor (Caen) et des Touleuses à Cergy. Le conte, choisi par les élèves de Thiès et illustré par l'ensemble des enfants, a permis d'éditer un livre mettant en lumière la langue Noon, parlée par l'ethnie qui a fondé la ville de Thiès, mais désormais en voie de disparition et jusque-là non publiée.

Une mission de Cergy à Thiès a par ailleurs été effectuée en octobre 2021.

Coopération avec la ville de Hué (Vietnam)

L'ensemble des actions inscrites au budget de la coopération Cergy-Hué sont incluses dans le projet Cergy-Hué soutenu financièrement par le MEAE (2020).

Les actions n'ont pas été réalisées en 2021 pour cause de pandémie Covid 19.

Festival des solidarités :

Le festival des solidarités 2021 s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2021 et a mis en valeur la richesse des différentes cultures de la ville de Cergy, avec, au cœur des débats, la solidarité envers les enfants et les femmes. Après un concert d'ouverture de l'Orchestre National de Barbès hautement festif mariant les sons d'Afrique du Nord avec le rock, le reggae ou le ska cuivré, le festival a enchaîné sur la journée festive proposée par les associations de solidarité internationale autour d'un repas aux Saveurs du monde. Des spectacles/débats sur le thème des enfants des rues ont alterné avec des moments festifs autour de défilés de modes et de musiques marocaines et kabiles.

Le festival s'est clôturé le dimanche par 2 ciné-débats sur le thème des violences faites aux femmes, en présence du comédien -metteur en scène cergyssois Saga Love et sur le thème du mariage forcé avec l'association Voix de femmes et l'intervention en visioconférence d'une étudiante du lycée Malick SY de Thiès dans le cadre de la coopération Cergy-Thiès.

3. Petite enfance

Dans la continuité de 2020, l'année 2021 a aussi été impactée par la crise sanitaire : protocoles spécifiques, période de confinement, fort absentéisme des agents et des familles, fermetures ponctuelles des équipements.

Le manque engendré de recettes a été compensé par les aides spécifiques de l'Etat (CAF).

Dans le cadre des réformes nationales de la Petite enfance, le RAM municipal s'est transformé en Relais Petite enfance (RPE) et les missions de l'équipement ont été renforcées.

La politique publique de la Petite enfance s'est structurée autour de la création de la Direction de la Petite enfance, et de la mise en place de 2 missions de coordination : technique et administrative d'une part, et sociale et éducative d'autre part.

4. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations

La ville poursuit son engagement pour l'égalité et la lutte contre les discriminations au travers de réseaux partenariaux (comité égalité, coordination territoriale linguistique), l'organisation d'évènements ou la mise en place d'actions.

Les principales actions mises en place en 2021:

-l'édition 2021 de la journée du 8 mars a été essentiellement virtuelle au regard du contexte sanitaire. Néanmoins, quelques évènements ont pu être réalisés en présentiel.

-une action de sensibilisation a été mise en œuvre pour la 1ère fois pour la journée des filles le 11/10 en lien avec la Maison de quartier des Touleuses et la classe orchestre du collège du moulin à vent.

-la journée d'action du 25 novembre a été l'occasion du lancement d'une nouvelle campagne de sensibilisation aux violences faites aux femmes, en plus des autres actions (expos, théâtre-forum, ciné-débat...). Cette campagne a été déclinée sous forme d'affiche d'une part, ainsi que par la distribution dans l'ensemble des boulangeries de la ville de sachets baguette sur lesquels étaient imprimés le violentomètre et les numéro d'urgence locaux et nationaux.

5. Services à la personne et relations à l'usager

En 2021, La Ville a poursuivi ses actions de proximité par la présence de policiers et de médiateurs sur l'espace publique. Le déploiement des caméras dans le cadre de l'opération de vidéotranquilité et la brigade verte permettent la mise en œuvre d'actions de lutte contre les incivilités.

Dans la lutte contre la pandémie, la ville s'est engagée, dès le début de la crise, à protéger au mieux les habitants, notamment par le biais d'une distribution massive de masques, mais aussi à assurer un plan de continuité d'activité en mettant en œuvre des protocoles sanitaires sur les équipements.